

ALGÉRIE - IRAK
M. Guitouni
en visite
à Bagdad
les 7 et 8
janvier

P. 24

ALGÉRIE - QATAR
M. Temmar
s'entretient
avec
l'ambassadeur
du Qatar

P. 24

ALGÉRIE - ESPAGNE
M. Louh : le parquet algérien
a ouvert une enquête
sur les circonstances de
la mort d'un ressortissant
algérien en Espagne
et deux autres en France

P. 24

ALGÉRIE - FRANCE
L'Algérie demande
officiellement à la
France la restitution
des crânes
de ses résistants
et des archives

P. 24

**LE PREMIER MINISTRE, AHMED OUYAHIA L'A INDIQUÉ, JEUDI,
DEVANT LE PARLEMENT**

« Poursuivre la démarche de rationalisation des dépenses publiques, un engagement national qui exige l'adhésion de tous »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a indiqué, jeudi, que la poursuite de la démarche de rationalisation des dépenses publiques adoptée par le gouvernement est «un engagement national», soulignant que «tout un chacun doit s'adapter à ses exigences». Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Ouyahia a affirmé dans une réponse à la question d'un membre du conseil, Abdelkader Moulkheloua, sur le gel des projets de développement au profit de la wilaya de Aïn Temouchent, lue en son nom par le ministre des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, que «la démarche de rationalisation des dépenses publiques adoptée par le gouvernement est un engagement national», soulignant que «tout un chacun doit s'adapter à ses exigences et soutenir les efforts visant à sa concrétisation».

P. 3



JUSTICE
Louh appelle
à «s'éloigner des
slogans politiques
qui critiquent
la performance
de la justice»

P. 3

LE MINISTRE DE LA SANTÉ,
M. HASBELLAOUI, L'A
ANNONCÉ JEUDI À DJELFA
Une unité de
radiothérapie en 2018
pour les malades atteints
de cancer à Djelfa

P. 4

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, TAHAR HADJAR, L'A
INDIQUÉ JEUDI AU PARLEMENT
« Près de 3000 étudiants
ont soutenu leurs thèses de
doctorat depuis l'introduction
du système LMD »

P. 5

SANTÉ / GRÈVE
Les portes
du dialogue avec
les médecins-
résidents
"demeurent
ouvertes"

P. 4

SANTÉ

CANCER :
Les bons aliments
et ceux à éviter
vraiment

P. p. 12-13

ÉCONOMIE
ALGÉRIE - IRAN
Téhéran
souhaite
acheter
le phosphate
algérien

P. 7

F   **TBALL**

COUPE D'ALGÉRIE
(16^{ES} DE FINALE) :
USMA-CSC
fixé au mardi
16 janvier

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE
LA CONTREBANDE
09
contrebandiers
interceptés à Bordj
Badji Mokhtar et
saisie de 100 kg de
kif traité à Tlemcen

P. 3

LE 16 JANVIER À L'AURASSI Forum économique algéro-jordanien

En marge de la tenue de la 8e session de la Commission mixte algéro-jordanienne, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise mardi 16 janvier à partir de 09h à l'hôtel EL Aurassi (Alger), un Forum économique algéro-jordanien.

Ce Forum constituera une occasion supplémentaire aux entreprises des deux pays permettant d'identifier les opportunités de partenariats industriels et d'investissement conjoint et d'examiner les possibilités de placement des produits

algériens sur le marché jordanien et celui de la région du moyen orient.

La délégation jordanienne sera composée d'entreprises relevant des secteurs suivants : Agro-alimentaire et produits agricoles ; Emballage et conditionnement ; Electronique et électroménager ; Matériaux de construction ; Produits chimiques ; Pharmaceutique (usage humain et vétérinaire) ; Cosmétique ; Plasturgie ; Textile et tannerie ; Métallurgie ; Verrerie ainsi que les TIC.

Horaire des prières

Vendredi 17- Samedi 18 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:21
Dohr	12:54
Asr	15:29
Maghreb	17:51
Isha	19:17

RESSOURCES EN EAU Necib aujourd'hui sur les chantiers de la capitale



Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets se trouvant dans la capitale.

FRONT EL-MOUSTAKBAL Rencontre régionale des élus du parti

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, présidera ce matin à partir de 10h à la bibliothèque de lecture Bachir El Ibrahimy de Laghouat, les travaux de la rencontre régionale des élus des assemblées communales et de wilaya.

FLN Rencontre régionale des élus de l'Ouest



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FFS), M. Djamel Ould Abbes, présidera aujourd'hui à Tiaret, les travaux d'une rencontre qui regroupera les élus des wilayas de Tiaret, Chlef Mascara, El Bayadh et Tissemsilt.

SÛRETÉ NATIONALE Opération de police à Alger et Mila



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment la détention et le trafic de stupéfiants, les forces de police des sûretés de wilaya d'Alger et Mila, ont mené des opérations de recherches dans leurs secteurs de compétence, ce qui a permis l'interpellation de (102) individus suspects impliqués dans divers délits. En effet, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, qui se sont soldées par la récupération de (434) comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de (101) individus suspects impliqués dans ces divers délits.

Par ailleurs, les forces de police de la sûreté de wilaya de Mila, ont interpellé (01) individu suspect à hauteur de centre ville pour une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées, et ont récupéré (1670) unités de différentes marques.

SALLE IBN KHALDOUN Projection des films Jigsaw et Star Wars

L'épisode 8 de la saga «Star Wars : le dernier Jedi» et le film «Jigsaw» seront en projection à la salle Ibn Khaldoun du 8 au 11 janvier à raison d'une séance par jour (15h-19h).



Météo

	Max	Min
Alger	20°	08°
Oran	15°	08°
Annaba	21°	08°
Béjaïa	21	09°
Tamanrasset	22°	11°

LE 12 JANVIER AU CIC 2^e Symposium sur l'obésité et la médecine esthétique

Medistol organise son 2e Symposium international sur «L'obésité et la médecine esthétique» (SOME 2018), vendredi 12 janvier au Centre international des conférences (CIC, Club des Pins, Alger). D'éminentes personnalités scientifiques, renommées dans ces spécialités, animeront cette manifestation à travers des ateliers et des conférences.

LES 11 ET 12 JANVIER À ORAN Journées d'otologie pratique



L'association d'oto-neurologie Bahia, organise les 11 et 12 janvier à l'hôtel Sheraton d'Oran, les Journées d'otologie pratique. Une série de conférences seront animées par des spécialistes et experts du domaine sur plusieurs thèmes dont :

«Les pièges en audiométrie subjective», «Les vertiges et la rééducation vestibulaire», «Les allergies et otites», «Les ASSR», «Le colestéatome», etc.

AUJOURD'HUI À L'OPÉRA D'ALGER Spectacle de la troupe Carmen

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, accueille ce soir à partir de 19h et pour la première fois en Algérie, la troupe Carmen, pour une représentation qui s'annonce exceptionnelle. L'opéra de Georges Bizet, en version concert, sera joué avec la participation de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.



LE 12 JANVIER À LA SALLE IBN ZEYDOUN Concert de l'association El Djenadia



Dans le cadre des activités culturelles et artistiques de l'Office Riadh El Feth, l'Association El Djenadia sera en concert vendredi 12 janvier à 18h30 à la salle Ibn Zeydoun à l'occasion de la célébration de Yennayer.

Cet événement sera en hommage à un des pionniers de l'association, le défunt Belaïd Buzar. Un riche programme sera présenté avec pleins de surprises. Événement à ne pas rater!

JUSQU'AU 11 JANVIER À TLEMCCEN Salon du mariage

Le Centre des arts et expositions (CAREX) de Kouddiat, wilaya de Tlemcen, abrite jusqu'au 11 janvier, le premier Salon du mariage. Plus de 50 exposants prennent part à cette manifestation qui propose aux visiteurs tout ce qui entoure le mariage, à l'instar des trousseaux de mariées, les salons, les costumes traditionnels habits et autres effets.



OUARGLA «Conseils et sensibilisation à la place d'une contravention»

Sous le thème «Conseils et sensibilisation au lieu d'une contravention» et à l'occasion des vacances scolaires, période qui enregistre une augmentation du trafic routier, la Sûreté de wilaya de Ouargla a organisé une campagne de sensibilisation à la sécurité routière destinée aux usagers de la route. Cette campagne qui a reçu un écho favorable de la part des citoyens s'est traduite par la présentation de conseils pratiques et la distribution de dépliants édités par la Direction générale de la Sûreté nationale.

LE PREMIER MINISTRE, AHMED OUYAHIA L'A INDIQUÉ, JEUDI, DEVANT LE PARLEMENT « Poursuivre la démarche de rationalisation des dépenses publiques, un engagement national qui exige l'adhésion de tous »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a indiqué, jeudi, que la poursuite de la démarche de rationalisation des dépenses publiques adoptée par le gouvernement est «un engagement national», soulignant que «tout un chacun doit s'adapter à ses exigences».

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Ouyahia a affirmé dans une réponse à la question d'un membre du conseil, Abdelkader Moukkelou, sur le gel des projets de développement au profit de la wilaya de Aïn Temouchent, lue en son nom par le ministre des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, que «la démarche de rationalisation des dépenses publiques adoptée par le gouvernement est un engagement national», soulignant que «tout un chacun doit s'adapter à ses exigences et soutenir les efforts visant à sa concrétisation».

Le Premier ministre a en outre indiqué que «la baisse sensible des recettes de l'Etat due au recul des cours de pétrole a amené les pouvoirs publics à prendre une série de mesures visant à réguler et maîtriser les dépenses publiques», précisant que «la politique de rationalisation des dépenses publiques était axée au départ sur le principe de plafonnement des dépenses d'équipement et le gel de certains projets publics qui ne



constituent pas une priorité pour les citoyens».

«La décision de gel de certains projets de développement a été prise selon des critères objectifs en accordant la priorité au financement des projets publics prioritaires dont les travaux ont déjà démarrés au titre des dépenses prévues, en sus des projets qui connaissent un important taux d'avancement ou ceux finalisés. Il s'agit aussi des projets dont l'étude de faisabilité a été achevée», a souligné M. Ouyahia. Revenant

aux projets non encore lancés, le Premier ministre a indiqué que les pouvoirs publics ont estimé nécessaire de «les reclasser en vue de leur restructuration en fonction la priorité et des besoins, en attendant l'amélioration de la situation économique et financière du pays».

Il a ajouté que les pouvoirs publics ont «adopté» une démarche complémentaire en vue de rétablir l'équilibre des finances publiques du pays à moyen terme, basée sur l'option de non recours à la dette

extérieure, l'augmentation des dépenses d'équipement de manière à parachever les projets lancés et ceux dont les coûts seront maîtrisés et inscrits dans les secteurs de l'Education nationale, des ressources en eau et de la santé».

Evoquant les projets de développement dans la wilaya de Aïn Temouchent, M. Ouyahia a indiqué que la «décision portant dégel des projets a permis pour ce qui est du secteur de l'éducation la livraison de 5 groupes scolaires, 19 écoles primaires, 29 cantines scolaires, 14 salles de sport au niveau des lycées et CEM outre la relance de projets de réalisation de 9 CEM, 51 salles de classe, 66 groupes d'études et 4 lycées».

Concernant la formation professionnelle, le Premier ministre a annoncé le «dégel d'un projet d'équipement et de raccordement des établissements de la formation professionnelle au gaz de ville».

S'agissant des ressources en eau, M. Ouyahia a annoncé le «lancement des travaux de réalisation d'une station d'épuration dans la commune de Beni Saf».

JUSTICE

Louh appelle à «s'éloigner des slogans politiques qui critiquent la performance de la justice»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a appelé, jeudi à Alger, à «s'éloigner des slogans politiques qui critiquent la performance de la justice», soulignant que les réformes opérées dans le secteur «sont profondes et ciblées».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au conseil de la Nation consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que «les slogans politiques qui critiquent la performance de la justice n'ont pas d'impact sur l'orientation des réformes», appelant la famille médiatique à «accompagner les réformes profondes dans le secteur de la Justice exécutées sous la supervision directe du président de la République qui a souligné la nécessité de garantir les libertés, de respecter la dignité du citoyen et de rétablir la confiance en l'institution judiciaire».

«Nous avançons dans le cadre de l'Etat de droit sur des bases saines que tout un chacun doit adopter dans le cadre d'une vision globale éloignée des calculs étroits», a-t-il ajouté.

Le ministre a cité les principales ré-

formes introduites actuellement concernant l'amendement du code de procédure pénale, le projet de loi récemment adopté par le conseil des ministres qui prévoit de nouvelles dispositions favorisant l'accès des personnes, en dépit des peines inscrites sur leurs casiers judiciaires, au travail au sein d'établissements publics ou privés, tant que la peine prononcée n'est pas incompatible avec la nature du travail dont elles sont investies ainsi que le projet de loi relatif à la protection des données à caractère personnel.

M. Louh a plaidé pour «l'adoption d'une politique pénale basée sur la prévention en matière de lutte contre la criminalité et les valeurs morales», relevant un «accroissement des crimes de meurs tels que la diffamation avec près de 4000 crimes». S'agissant des affaires liées à l'évasion fiscale, le ministre a fait savoir que les juridictions «traitent quotidiennement les affaires soumises par les services des douanes, des impôts et autres». Pour ce qui est des actions en justice que les médecins résidents pourraient avoir introduits contre les forces



de l'ordre à la suite des affrontements survenus lors du sit-in, mercredi, à l'Hôpital Mustapha Bacha, M. Louh a affirmé n'avoir pas connaissance des faits soulignant que «le respect des droits de l'Homme forme un tout indissociable. S'il y a une affaire, elle sera traitée conformément à la loi».

M. Louh : Plus de 700.000 ordonnances pénales délivrées depuis l'amendement du code de procédure pénale en 2017

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a fait état, jeudi à Alger, de la délivrance de plus de 700.000 ordonnances pénales en matière d'affaires à statuer sans plaidoirie.

«Depuis l'amendement du code de procédure pénale en 2017, 706.203 ordonnances pénales ont été délivrées en matière d'affaires à statuer sans plaidoirie ou comparaitre en se contentant de payer une amende, suivant le choix du justiciable», a indiqué le ministre, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, en réponse à la question du sénateur Noureddine Belatreche Expliquant qu'en cas de refus par le justiciable de l'applica-

tion de l'ordonnance pénale, l'affaire est déferée à une audience publique ordinaire, le ministre a ajouté que cette procédure a permis de réduire la pression sur les juges.

Il a rappelé en outre les différentes réformes qu'a connu le secteur de la justice notamment l'institution d'un deuxième degré de juridiction permettant la préservation des droits des justiciables et la garantie d'un procès équitable.

Par ailleurs M. Louh a évoqué la révision prochaine du Casier judiciaire, soulignant que l'objectif est «d'encadrer ses effets», expliquant qu'il ne doit pas être, par exemple, un empêchement à l'accès à un emploi sauf si la peine mentionnée (sur le casier) est incompatible au poste demandé».

M. Louh : «Plus de 68.000 cas de divorce enregistrés en 2017»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué, jeudi à Alger, que plus de 68.000 cas de divorce ont été enregistrés en 2017 contre 349.544 mariages, ce qui représente 19,54%, estimant ce taux «faible» par rapport aux pays arabes et européens.

Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, Mohamed Ben Tabba sur le cas des femmes déçues de leur droit de garde lorsqu'elles se remarient avec une personne non liée à l'enfant par une parenté de degré prohibé prévu par le code de la famille de 2005, M.

Louh a fait savoir que «le nombre de divorces enregistré en 2017 s'est élevé à 68.284 cas sur un total de 349.544 mariages contractés».

Ce chiffre représente 19,54% des mariages contractés dans la même année, a précisé le ministre, ajoutant que la moyenne annuelle des divorces entre 2012 et 2017 s'est établie à 60.602 cas, qualifiant ce taux de «faible» par rapport aux pays arabes et européens.

Concernant la garde, le ministre a estimé que le mariage de la femme divorcée avec une personne non liée à l'enfant par une parenté de degré prohibé, n'entrave pas l'exercice de son droit de garde, tant que cela ne s'oppose pas au principe de la préservation de l'intérêt suprême de l'enfant gardé.

Le législateur n'a pas prévu le retrait «système» du droit de garde, lorsque la femme se remarie avec une personne non liée à l'enfant par une parenté de degré prohibé, a-t-il rappelé, soulignant que «le retrait de ce droit est décidé par le tribunal et selon l'appréciation du juge qui prend en considération l'intérêt de l'enfant et les conditions énoncées dans le code de la famille qui diffèrent d'un cas à un autre».

Dans ce sens, M. Louh a fait état de 7462 affaires de retraits de droit de garde pour remariage à une personne non liée à l'enfant par une parenté de degré prohibé traitées entre 2012 et 2017, soit une moyenne annuelle de 1244 affaires.

En contrepartie, les demandes de retrait de la garde ont été rejetées dans 3076 affaires, soit une moyenne annuelle de 513 affaires.

S'agissant du Fonds de pension alimentaire décidé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika dans le cadre de la prise en charge des problèmes de la femme exerçant le droit de garde n'ayant pas touché sa pension en raison d'un refus de paiement de la part du débiteur, le ministre de la Justice a déclaré que depuis la création de ce Fonds, 913 femmes et 1867 enfants ont bénéficié de versements des redevances financières.

Pour ce qui est des montants versés par le Trésor public aux femmes ayant le droit de garde de leurs enfants, le ministre a affirmé que le chiffre s'élève à plus de 1,700 milliard centime en 2016.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 9 contrebandiers interceptés à Bordj Badji Mokhtar et saisie de 100 kg de kif traité à Tlemcen (MDN)

Neuf (9) contrebandiers ont été interceptés mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'une quantité de 100 kg de kif traité a été saisie par des éléments des Gardes-côtes à Tlemcen, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, le 2 janvier 2018 à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), neuf (9) contrebandiers et saisi un camion chargé de neuf (9) tonnes de denrées alimentaires, ainsi que des outils d'«orpillage», précise la même source.

Dans le même contexte, des Gardes-frontières ont saisi 100 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2e RM), tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois (3) personnes à Tlemcen (2e RM), Mila et Skikda (5e RM) et saisi deux (2) armes à feu, 2500 cartouches de différents calibres et 12,2 kilogrammes de produits rentrant dans la confection des cartouches.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 31 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Laghouat, El-Taref et Batna», conclut le communiqué.

SANTÉ / GRÈVE Les portes du dialogue avec les médecins- résidents «demeurent ouvertes»

Les portes du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière demeurent "toujours ouvertes" pour les médecins-résidents pour un dialogue "responsable et réaliste", a affirmé jeudi à Alger, Slim Belkessam, conseiller du ministre de la Santé.

"Les portes du ministère de la Santé demeurent toujours ouvertes pour les médecins-résidents pour un dialogue responsable et réaliste qui doit demeurer un moyen civilisé afin de traiter tous les problèmes", a indiqué M. Belkessam, conseiller d'une conférence de presse sur la grippe saisonnière.

Refusant "la politique du prendre ou laisser", M. Belkessam a relevé que "s'il y a des conditions rédhitoires, cela devient une autre question", faisant observer que "lorsqu'on soumet une plateforme (de revendications), on entre dans un cycle de négociations jusqu'à ce que l'on trouve un terrain d'entente".

A ce titre, il a rappelé qu'il y a principalement quatre types de revendications, la première étant liée aux œuvres sociales.

"Après expertise juridique, nous avons confirmé aux médecins-résidents leur droit légal aux œuvres sociales", a-t-il précisé.

Pour ce qui est du service national, M. Belkessam a fait savoir que "cela ne relève pas des compétences du ministère de la Santé".

La troisième revendication concerne la demande d'aménagement du service civil et à ce titre, le ministère de la Santé a signifié son "accord" aux médecins-résidents.

"Nous leur avons signifié que nous sommes d'accord et, à cet effet, la première décision annoncée aux représentants des médecins-résidents c'est qu'il n'y aura pas d'affectation d'un nouveau médecin-spécialiste au titre du service civil dans un établissement hospitalier qui ne dispose pas de tous les moyens nécessaires à la pratique de sa spécialité", a expliqué M. Belkessam, ajoutant que "le ministère refuse l'envoi d'un médecin-spécialiste au titre de service civil isolé en dehors d'un groupe ou dans une wilaya qui ne garantit pas le droit à un logement décent".

Le Conseiller du ministre de la Santé a en outre annoncé qu'il y a "mise en place de mesures incitatives à caractère financier au profit des médecins-spécialistes qui effectuent le service civil dans les wilayas du Sud et des Hauts plateaux".

Pour ce qui est du volet pédagogique, M. Belkessam a indiqué que le ministère de la Santé leur a rappelé qu'une commission mixte a été mise en place avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et qu'elle a commencé à travailler", ajoutant que "le ministre de la Santé s'est engagé à proposer à son collègue de l'Enseignement supérieur d'élargir cette commission aux représentants des médecins-résidents pour qu'ils puissent participer, suivre et constater par eux-mêmes le degré de prise en charge et d'avancement de cet aspect".

Pour rappel, les médecins-résidents ont entamé une grève depuis plusieurs semaines pour réclamer l'amélioration de leur situation socio-professionnelle.

Ils s'étaient rassemblés mercredi dans l'enceinte du Centre hospitalo-universitaire Mustapha Bacha à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) pour un sit-in national.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAOUI, L'A ANNONCÉ JEUDI À DJELFA Une unité de radiothérapie en 2018 pour les malades atteints du cancer à Djelfa

Une unité de radiothérapie, destinée à la prise en charge des malades de la wilaya de Djelfa atteints du cancer, sera mise en service courant 2018, a annoncé jeudi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

Cette nouvelle unité, devant être réalisée cette année au niveau de l'hôpital Moudjahid Boubekeur Hathath, assurera le traitement par radiothérapie des malades de la wilaya "qui n'auront ainsi plus besoin de se déplacer vers d'autres établissements, en dehors de leur région", a ajouté le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya de Djelfa, précisant que l'initiative a été adoptée par le Premier ministre, dans le cadre du rapprochement des prestations médicales des citoyens.

L'opportunité a donné lieu à la présentation d'un exposé sur cet hôpital, soumis à une administration mixte (civile et militaire), et récemment renforcé par un cadre militaire.

À l'issue de cet exposé, M. Hasbellaoui s'est félicité de ce nouvel acquis pour le secteur local de la santé, soulignant son importance.

"Il faut se féliciter de ce type d'acquis, et ne pas toujours focaliser sur les insuf-



finances", a-t-il relevé à ce propos, précisant que la prochaine étape sera destinée à la formation de la ressource humaine, qui assurera son encadrement.

"La formation est prioritaire, car requérant du temps, contrairement au volet équipement qui est généralement pris en charge par l'Etat dès parachèvement de ce type d'établissements sanitaires", a indiqué le ministre.

"La bonne formation de la ressource humaine" du secteur a d'ailleurs constitué un leitmotiv pour le ministre durant ses nombreuses haltes au niveau des établissements hospitaliers de la région, où il a souligné les efforts consentis, à l'échelle nationale, en vue de couvrir les besoins du secteur en la matière (ressource hu-

maine qualifiée), notamment suite au problème posé par les départs en retraite.

En visitant le complexe mère-enfant de Djelfa, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a fait état d'une baisse enregistrée, ces 10 dernières années en Algérie, des cas de mortalité maternelle, qui sont passés à 57 actuellement, contre 180 décès de femmes en couche pour 100.000 naissances, auparavant.

Durant sa visite à Djelfa, M. Hasbellaoui s'est rendu sur le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Dar Chioukh (42 km à l'Est de la wilaya), attendu à la réception au deuxième semestre 2018.

Il a également visité l'établissement hospitalier de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa), au même titre que celui d'Aïn Ouessara, où un exposé sur l'état des lieux du secteur de la santé dans cette daïra lui a été présenté.

Le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune d'El Birine (130 km au nord de Djelfa) a été la dernière halte du ministre, ayant donné lieu à un exposé sur ce projet, attendu à la réception en juin prochain.

Sur place, M. Hasbellaoui a instruit de la nécessité d'assurer, au niveau de cette future structure de santé publique, des spécialités médicales de base au profit des habitants de la localité et des régions environnantes.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB L'A AFFIRMÉ, JEUDI À ALGER «Engagement à prendre en charge les projets d'assainissement»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur s'employait, dans le cadre du programme du gouvernement 2018, à la prise en charge "totale" de l'assainissement pour protéger la santé du citoyen, les ressources en eau, les surfaces irriguées et l'environnement.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Necib a indiqué que le secteur des Ressources en eau comptait parmi les trois secteurs ayant bénéficié du dégel de projets vitaux, avec 112 projets d'assainissement, pour un coût de 90 milliards DA, gelés depuis 2014.

A une question sur la situation de l'assainissement dans la wilaya de Bechar, le ministre a fait savoir que cette dernière a bénéficié, au titre du programme 2018, d'une station d'épuration d'eaux usées d'une capacité allant jusqu'à 20 millions m³/an et dont le coût se chiffre à 4 milliards DA, ajoutant qu'un appel d'offres sera prochainement lancé à cet effet.

La wilaya s'est également dotée de 1000 km canalisations d'assainissement, dont

plus de 200 Km au profit de la commune centrale, le taux de raccordement au réseau d'assainissement dans la wilaya étant passé à 90% en 2017, contre 78% en 2000.

Plusieurs projets sont également prévus dans le cadre de la réalisation et de la rénovation des principales canalisations d'assainissement pour un coût de 2 milliards DA, alors que 4 communes seront dotées en système de traitement naturel, à savoir Taghit, Béni Ounif, Beni Abbès et Lahmar. Par ailleurs, des opérations importantes sont inscrites, au titre de l'exercice 2018, pour un montant de 950 millions DA, afin de savoir le ministre précisant qu'il s'agit de la canalisation principale d'assainissement de la nouvelle agglomération à l'est de la wilaya comprenant plus de 3590 logements.

En outre, il a été programmé la réalisation de la canalisation principale de la cité Sidi Bachir et du lotissement Lala Aïcha, qui compte 7000 lots de terrain ainsi que la réalisation de la canalisation principale de la nouvelle cité de la ville d'Abadla.

Dans le même contexte, plusieurs



communes bénéficieront d'opérations au titre de l'exercice 2018, outre l'élaboration d'une étude d'aménagement de l'oued de Béchar. Le secteur propose l'inscription d'une opération spéciale après la finalisation de l'étude yafférente qui est en phase finale.

Par ailleurs, d'autres études sont prévues afin de protéger les vallées de Kerzaz, Igelli, Taghit, Abadla et d'autres vallées dans la wilaya.

JUSTICE

Oran: 6 condamnations à 5 ans de prison ferme pour appartenance à un groupe terroriste

Six (06) condamnations à cinq (5) ans de prison ferme ont été prononcées, jeudi par le tribunal criminel d'Oran, à l'encontre de six personnes accusées d'appartenance à un groupe terroriste et recrutement de jeunes au profit d'un réseau terroriste international.

Le représentant du ministère public a requis une peine de 10 ans de réclusion criminelle à l'encontre des six mis en cause. Cette affaire remonte au début de l'année 2016, lorsque les services de sécurité, agissant sur informations, ont entamé

une enquête pour faire la lumière sur les activités d'un réseau terroriste activant entre Oran, Gdyl, Arzew et Telagh (Sidi Bel-Abbes) qui se faisait appelé "Sariat djounoud El Khilafa".

L'enquête, qui a démontré que les mis en cause avaient pour tâche d'enrôler des jeunes au profit d'un réseau terroriste international activant au Moyen Orient, notamment en Syrie, a conduit à l'arrestation de l'un des mis en cause qui, après interrogatoire, a donné les noms de ses cinq complices qui,

à leur tour, ont été arrêtés, reconnaissant les faits qui leur étaient reprochés. Selon l'arrêt de renvoi, parmi ces 5 mis en cause, 4 ont déjà eu affaire à la justice, puisqu'ils ont été condamnés, en 2007, à 5 ans de prison ferme pour terrorisme, une peine qu'ils ont purgée aux prisons de Blida et de Berrouaghia. Durant l'audience, les six inculpés ont nié les faits retenus contre eux, arguant que les aveux qu'ils ont fait après leur arrestation ont été obtenus sous la contrainte.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, TAHAR HADJAR, L'A INDIQUÉ JEUDI AU PARLEMENT « Près de 3000 étudiants ont soutenu leurs thèses de doctorat depuis l'introduction du système LMD »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué jeudi que 2.974 étudiants ont soutenu leurs thèses de doctorat depuis l'introduction du système LMD en 2009.

Entre 2012 et 2017, soit après l'introduction du système LMD, 2.974 étudiants sur 5.463 inscrits en doctorat ont soutenu leurs thèses de doctorat, a précisé M. Hadjar lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation.

Le doctorat au titre du système LMD a été introduit dans une première étape au niveau de dix (10) établissements universitaires.

Ce cursus est actuellement dispensé dans 70 établissements universitaires avec 25.560 étu-



dants inscrits, a fait savoir le ministre.

M. Hadjar a présenté un exposé détaillé sur les raisons qui ne permettent pas aux étudiants de soutenir leurs thèses de doctorat en trois (3) ans, évoquant la difficulté de publication des articles scientifiques dans des revues spécialisées, notamment étrangères qui exigent plusieurs critères, et des difficultés liées à l'encadrement en raison du nombre croissant d'étudiants.

Le ministre a évoqué les mesures prises pour dépasser ces difficultés, notamment l'élaboration de la charte du doctorant qui vise à déterminer les responsabilités des parties intervenant dans la gestion du doctorat et l'organisation de journées pour accompagner et orienter cette catégorie d'étudiants et examiner les problèmes qui entravent leur cursus. Selon lui, l'application de la mesure relative à la soutenance de la thèse de doctorat en trois (3) ans est "impossible en pratique".

La plupart des étudiants le font en cinq ans, voire plus, a-t-il dit.

La séance plénière s'est tenue sous la présidence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, et des membres du Gouvernement concernés par des questions orales.

SELON LE P-DG DE SONELGAZ : Nécessité d'accompagner les industriels de la wilaya de Tamanrasset

Le Président directeur-général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, a souligné, jeudi à Tamanrasset, la nécessité d'accompagner les promoteurs industriels et la dynamique de développement dans cette région du grand Sud du pays.

S'exprimant lors de l'inspection d'une série d'installations électriques relevant de la sonelgaz au chef lieu de wilaya dans le cadre d'une visite de travail dans la région, M. Arkab a indiqué que "le groupe Sonelgaz œuvre à accompagner les investisseurs industriels à la faveur de l'alimentation des zones d'activités en énergies électrique et du gaz et dans l'objectif de renforcement de la dynamique de développement que connaît cette région".

Le Pdg de la Sonelgaz qui a fait part que la question de la préservation de l'environnement est au centre du plan d'action du groupe, car s'orienter vers les énergies renouvelables, s'est, félicité des efforts déployés par les entreprises nationales ayant réalisées de grands projets énergétiques usant, a-t-il dit, des cumuls d'expériences et des compétences techniques de leurs cadres.

Le même responsable a, lors de cette tournée, inspecté le chantier du nouveau siège de la Sonelgaz, retenu au titre du programme d'investissement (2016), qui permettra, une fois livré en juin 2018, l'amélioration aussi bien des conditions de travail des personnels de l'entreprise que du service public. Après avoir insisté, sur site,

sur le nécessaire respect des délais de réalisation de ce projet, le Pdg de la Sonelgaz a également visité le centre des vacances pour familles, où il a exhorté les responsables d'œuvrer à la préservation de cet acquis qui assure, entre autres services, des prestations médicales au profit des employés de la Sonelgaz, et de le mettre également à la disposition des citoyens.

M. Mohamed Arkab qui a, par l'occasion, inauguré le nouveau siège de l'agence commerciale de la Sonelgaz, composé de 30 bureaux structurés en deux étages, a appelé à réserver le meilleur accueil aux clients, de prendre en charge leurs préoccupations, avant de procéder à l'inauguration d'un centre électrique retenu au titre d'un programme spécial été 2018 à la satisfaction de 36 foyers.

Après s'être enquis du chantier du centre d'entretien et de maintenance, le Pdg de la Sonelgaz a inspecté la centrale électrique, d'une production de 240 Mégawatts (MW), dont 120 MW destinés à l'alimentation de la ville de Tamanrasset.

Une nouvelle centrale d'une production électrique de 160 MW a été également projetée dans la région, dont le surplus de la production devra alimenter les activités industrielles dans la région, ont expliqué les responsables de la Sonelgaz.

M. Arkab a poursuivi sa tournée dans la wilaya de Tamanrasset par l'inspection du terminal du gazoduc N.16 où il a reçu des explications sur le pro-

jet de transfert du gaz naturel vers Tamanrasset à partir d'In-Salah, livrable en mars 2018.

Ce projet devra alimenter, outre la ville de Tamanrasset en gaz naturel, les stations relevant du mégaprojet de transfert de l'eau d'In-Salah vers la ville de Tamanrasset.

Le même responsable a, visité la centrale solaire d'une capacité de production électrique de 13 Mégawatts, opérationnelle depuis 2015, et dont la réalisation s'inscrit au titre du programme de diversification des ressources énergétiques, le développement des moyens de production électrique, et la préservation de l'environnement. Il a, lors de l'inspection de l'unité de marbre et de granit, a fait savoir que le réseau électrique de cette unité industrielle sera renforcé progressivement.

Le Pdg du groupe Sonelgaz a, au terme de sa visite, présidé une séance de travail avec les cadres de la Sonelgaz lors de laquelle il a affirmé que le groupe accorde un grand intérêt aux ressources humaines et à la promotion de l'entreprise.

L'occasion a été mise à profit pour remettre 16 décisions de promotion au profit des cadres de l'entreprise, et 16 autres titres de recrutement pour des électrotechniciens promus des établissements de la formation qui seront être installés au niveau des entreprises de la Sonelgaz, notamment celles établies dans les régions frontalières, à l'extrême Sud de la wilaya.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES, FATIMA ZAHRA ZEROUATI L'A ANNONCÉ, JEUDI À ALGER Gestion de déchets: de nouveaux mécanismes de recyclage à l'étude

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati a annoncé, jeudi à Alger, que des études ont été lancées pour mettre en place de nouveaux mécanismes permettant de réduire les quantités de déchets destinées aux décharges publiques.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, sous la présidence de M. Abdelkader Bensalah, la ministre a fait état de la possibilité de réduire de 50% les quantités de déchets destinées aux décharges publiques en mettant en place les mécanismes adéquats pour le recyclage des déchets solides.

"Nous ne pouvons continuer à polluer davantage notre environnement au vu des engagements internationaux pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre", a-t-elle souligné, précisant que le secteur s'attèle à l'examen des modalités de réactivation des projets de recyclage.

Dans ce cadre, le secteur a programmé 188 projets de centres d'enfouissement technique (CET) dont 89 ont été réalisés.

Soulignant que la durée de vie d'un centre d'enfouissement est de 25 ans, elle a indiqué que plusieurs centres ont atteint un taux de saturation de 90% en seulement 3 ans de leur mise en service en raison des grandes quantités de déchets.

Elle a ajouté, dans ce sens, que le secteur à pour objectif de transformer ces décharges publiques en pôles industriels qui assurent la matière première à diverses activités en adoptant les normes internationales en matière de gestion des déchets.

Pour réduire de 50% les quantités de déchets destinés aux décharges publiques, la ministre a exhorté les citoyens à recycler les déchets ménagers, notamment le plastique et le carton et appelé les PME, notamment dans le domaine de l'artisanat, à exploiter ces matières premières.

Mme. Zerouati a évoqué, dans ce sens, une convention avec les centres d'enfouissement permettant aux PME de récupérer les déchets solides et organiques qui peuvent être exploités dans la production des engrais, importés actuellement de l'étranger.

La ministre de l'Environnement a souligné "l'urgence" d'intégrer les directeurs concernés au niveau des secteurs des Ressources en eau, de l'Energie, de l'Industrie, du Commerce et autres dans la Commission en charge de l'examen de la situation des décharges publiques à travers le territoire national. Plus de 28 milliards DA ont été investis entre 2000 et 2015 dans la réalisation d'entreprises et d'infrastructures, a-t-elle rappelé.

Relevant une similitude dans le mode de vie des habitants des zones rurales et celui des habitants des villes, ce qui a induit une charge supplémentaire pour les décharges publiques, la ministre a indiqué, à titre d'exemple, que les décharges publiques de la wilaya de Médéa reçoivent 740 tonnes de déchets par jour provenant de 64 communes rurales, avec un taux de tri avoisinant celui d'Alger.

Les projets de création des CET et la gestion des déchets en Algérie sont confrontés à plusieurs obstacles dont le principal est le refus affiché par les citoyens quant à l'implantation de tels centres dans leurs localités.

À ce propos, la ministre a indiqué que cet objectif ne peut être concrétisé qu'en faisant impliquer le citoyen dans cette démarche, ajoutant "nous avons besoin de l'adhésion du citoyen dans le processus du développement". Mme Zerouati a estimé que le fait que les représentants du peuple ne jouent pas le rôle de médiateur pour l'incitation du citoyen à s'impliquer dans ces projets d'intérêt général entraîne des accumulations qui impacteront et retarderont, pour plusieurs années, les projets programmés.

La ministre a déploré par ailleurs l'existence de plusieurs décharges sauvages que le secteur œuvre à éradiquer dans les zones urbaines et des belles régions montagneuses.

Interpellée sur l'existence d'une décharge sauvage dans la commune de Tablat à Médéa, la ministre a précisé que le projet de réalisation d'une décharge contrôlée à Ouled Saci dans la commune de Tablat, et dont le coût s'élève à 15 milliards de DA, a été gelé, à l'instar des plusieurs autres projets en raison de la situation financière que connaît le pays. Après plusieurs mesures juridiques et administratives entamées, de 2009 jusqu'en 2011, en vue d'affecter un terrain pour les besoins d'aménagement de la décharge et l'indemnisation, la ministre a affirmé que "le foncier est un grand problème qui se pose au niveau de la wilaya de Médéa, que la procédure requiert des années (...), déplorant qu'à défaut d'alternatives, le problème prend de plus en plus de l'ampleur.

À ce titre, les services de l'environnement suivent la situation de cette décharge sauvage, dans le cadre d'une approche globale, tout en prenant plusieurs mesures en vue de limiter le préjudice à l'environnement, notamment par l'installation de clôture tout autour de la décharge sauvage pour limiter son expansion, le nettoyage des sols, la fermeture des accès pour éviter le déversement anarchique des déchets et la soumission du déversement à une autorisation des autorités locales.

En matière de gestion des déchets, la wilaya de Médéa a bénéficié de 02 CET, dont un est entré en exploitation depuis mars 2017 alors que les travaux ont atteint 90% pour le deuxième.

La wilaya a bénéficié en outre de 4 autres décharges, opérationnelles depuis 2014, outre la réalisation et l'équipement du siège de la direction de l'Environnement ainsi que l'ouverture d'une maison de l'environnement et la création de 450 clubs verts.



ENCADREMENT DES IMPORTATIONS: Une aubaine pour les entreprises industrielles nationales



Les entreprises industrielles nationales, publiques et privées, doivent saisir les opportunités engendrées par les mesures mises en place récemment par l'Etat dans le cadre de l'encadrement des importations, a indiqué jeudi à Alger l'économiste et ex-ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa.

Intervenant lors des débats de la Journée d'information sur la Loi de finances 2018 et son impact sur l'entreprise, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), M. Benkhalfa a souligné que l'Etat, à travers cette loi, a introduit deux instruments devant permettre de réduire les importations et, par ricochet, d'encourager la production locale, auxquels s'ajoute l'arrêté du ministère du Commerce suspendant provisoirement l'importation de 851 produits. Les deux mesures de la LF 2018 portent sur l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC), au taux de 30%, à 10 familles de produits finis, ainsi que le relèvement des droits de douanes, pouvant atteindre 60%, pour 32 familles de produits finis, a-t-il poursuivi.

A ce propos, a-t-il avancé, ces trois mesures devront permettre de booster leur production nationale. Selon ses propres estimations, ce dispositif est susceptible de "libérer un marché de 15 à 20 milliards de dollars en faveur de l'entreprise locale". "C'est le moment d'occuper ce marché", a-t-il insisté en préconisant la substitution de ces importations par la production locale dans les deux années à venir.

Présent à cette rencontre, le Directeur de la législation et de la réglementation fiscales à la Direction générale des impôts (DGI), Kamel Touati, a expliqué les principales dispositions fiscales de la LF 2018.

Il a ainsi souligné que ces dispositions fiscales sont scindées en cinq (5) volets: les mesures d'harmonisation et de simplification, celles d'amélioration des recettes fiscales, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, des mesures diverses et celles en faveur des entreprises.

Relance de la Commission des finances locales

Interrogé lors des débats sur la fiscalité locale, M. Touati a fait savoir que les ministères respectivement des Finances et de l'Intérieur et des collectivités locales vont se réunir prochainement à l'effet de relancer la Commission des finances locales. Le rôle de cette commission est d'optimiser les ressources fiscales des collectivités locales, a-t-il fait valoir. Il a indiqué, en outre, qu'au titre de la LF 2018, des taxes communales et environnementales sont prévues et qui doivent générer davantage de recettes aux collectivités locales. Pour rappel, les collectivités locales demeurent essentiellement dépendantes des dotations de l'Etat alors que les revenus générés par la fiscalité locale restent insignifiants. La structure de la fiscalité locale se base sur quatre impôts, la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la vignette automobile et l'impôt forfaitaire unique (IFU). La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (taxe d'assainissement) et l'impôt foncier sont destinées exclusivement aux communes.

BOUMERDÈS : Amélioration dans la production de poisson, instabilité de l'offre et des prix

La production de poisson, à Boumerdès, a connu une "légère amélioration" en 2017 avec une prise de 5.500 tonnes, contre 5.200 T en 2016, même si celle-ci est loin des importantes captures des années écoulées, dont 7.500 tonnes en 2013 et plus de 8.500 tonnes en 2015, a indiqué jeudi le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.

Une grande partie de cette production (soit 90%) est représentée par la sardine et l'anchois, poissons très répandus sur les côtes de Zemmouri et Dellys, suivis à un degré moindre par le thon albacore, a indiqué à l'APS Kadri Cherif.

La part léonine de cette prise a été réalisée durant les mois de juillet, septembre et novembre derniers avec une moyenne de production quotidienne ayant fluctué entre 50 et 60 tonnes de poisson, au moment où le reste de la production a été réalisée durant les autres mois de l'année, a-t-il ajouté.

Cette légère amélioration de la production a été accompagnée par une instabilité des prix de ce produit sur le marché local, où le kilogramme de sardines a atteint des pics jusqu'à atteindre 550 DA durant les premiers mois de 2017, avant de descendre, entre mai et octobre derniers, à des seuils plus cléments (entre 100 et 250 DA le kilo).

Une situation qui n'a pas fait long feu, puisque la sardine a repris son "envol" durant les derniers mois de 2017, pour dépasser les 550 DA le kilo.

Selon M. Kadri, cette amélioration des captures du poisson peut s'expliquer par l'élargissement des prises à d'autres types de poissons, dont le thon notamment, outre le retour des bans de sardines sur les côtes de



Boumerdes, les conditions climatiques favorables ayant régné durant presque toute l'année ont encouragé les marins pêcheurs à intensifier leurs sorties en mer et à exploiter utilement leurs moyens de production.

Aucune infraction notable à la législation interdisant l'usage de chaluts pélagiques, durant la période de repos biologique allant du 1er mai au 31 août, n'a été enregistrée, a assuré le même responsable. La rareté du poisson enregistrée à certaines périodes de l'année, en dépit d'une bonne production, est due, selon M. Kadri, à la "grande demande" exprimée sur ce produit dans la wilaya, suite à l'importante extension urbanistique dont elle a été le théâtre, ces der-

nières années. "Elle est également la conséquence directe de l'orientation d'une grande partie de la production locale vers d'autres wilayas, notamment Alger, Tizi-Ouzou et Bouira, ce qui engendre naturellement un manque de l'offre de ce produit sur les marchés de Boumerdes", a-t-il expliqué. Long de plus de 100 km, le littoral de Boumerdes s'étend de Afir, à l'Est, jusqu'à Boudouaou El Bahri, à l'Ouest. Il compte neuf (9) plages d'échouage et trois (3) ports principaux de pêche d'une capacité globale de 409 embarcations.

Le secteur compte, en outre, plus de 4000 marins pêcheurs et artisans, dont plus de 3.700 pêcheurs immatriculés.

CONSTANTINE : Saisie de plus de 3 tonnes de produits alimentaires non conformes en décembre dernier

Les brigades de la répression des fraudes et de contrôle de la qualité de la direction du commerce de la wilaya de Constantine ont saisi durant le mois de décembre dernier 3,36 tonnes de produits alimentaires non conformes, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de ce secteur.

La valeur globale de la marchandise saisie durant cette période est estimée à 2,9 millions de dinars dont plus de 1,1 tonne de viandes rouges et blanches et une (1) tonne de produits d'alimentation générale a précisé à l'APS le responsable du service de la répression

des fraudes Azzouz Boumaiza.

Un total de 7.522 quintaux de production a été retiré du marché faute d'étiquetage, en plus de 1.770 quintaux des fruits et légumes et 1.588 quintaux de repas fast-food et cela lors des 2.564 interventions effectuées à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on noté.

Durant la même période 319 infractions ont été relevées selon le même responsable détaillant que ces infractions ont porté sur le manque d'hygiène, la commercialisation des produits non propres à la

consommation et l'absence de certificat d'assurance, a-t-il souligné.

Durant la même période, il a été procédé à la proposition de fermeture de 12 locaux commerciaux, tandis que la valeur des infractions liées au défaut de facturation ont dépassé 2,34 milliards de dinars, selon M. Boumaiza, faisant savoir que le montant du gain illicite est de plus de 870.000 DA.

Au cours de la même période, les brigades spécialisées dans le contrôle des pratiques commerciales ont effectué, de leur côté, 1.726 interventions

qui se sont soldées par 254 procès-verbaux et de 248 procès de poursuite judiciaire, ajoute la même source. Cinquante cinq (55) échantillons de produits de large consommation ont été également prélevés pour analyses ont indiqué les services de secteur.

Pas moins de 149 infractions sur le nombre global sont liées au non affichage des prix, 53 cas de non-facturation, 20 cas d'activité commerciale en dehors du registre de commerce ainsi que 12 autres cas d'activité commerciale non déclarées.

JAPON : Baisse des ventes de véhicules neufs en décembre

Les ventes de véhicules neufs au Japon ont légèrement reculé en décembre sur un an, freinées par les scandales qui ont ébranlé en fin d'année les constructeurs Nissan et Subaru, mais elles ont rebondi sur l'ensemble de l'année.

En 2017, elles ont augmenté de 5,3%, à 5,23 millions d'unités, tous types et gabarits confondus, après deux années de baisse, ont annoncé vendredi les organismes de concessionnaires. Elles étaient tombées en 2016 sous la barre des 5 millions pour la première fois depuis 2011, année noire pour l'industrie et le commerce en raison des conséquences du séisme, du tsunami et de l'accident nucléaire de Fukushima survenus en mars.

Dans le détail, 3,39 millions de véhicules de plus de 660 cm3 (voitures, camions, bus) ont été achetés l'an dernier

(dont 2,9 millions de voitures de tourisme), soit une hausse de 4,5%, et un peu plus de 1,84 million de mini-voitures sur la même période (+6,8%).

Le secteur automobile a bénéficié d'un contexte économique favorable, qui a redonné du souffle à une consommation morose: le Japon connaît ainsi sa plus longue période de croissance ininterrompue depuis 1999-2001, avec sept trimestres consécutifs de hausse du Produit intérieur brut (PIB). Sur le seul mois de décembre, 262.345 véhicules de gabarit traditionnel se sont écoulés dans l'archipel, un déclin de 1% sur un an, mais moins prononcé qu'en novembre (-5,4%), selon les chiffres de l'association des concessionnaires automobiles japonais (Jada).

ALGÉRIE - IRAN

L'Iran souhaite acheter le phosphate algérien

L'ambassadeur d'Iran à Alger, Reda Amiri, a fait part jeudi à Alger, lors d'un entretien avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, du souhait de son pays d'acheter le phosphate algérien, a indiqué du ministère de l'Industrie et des Mines.



M. Amiri "a affiché le souhait de l'Iran, grand importateur de phosphate, d'acheter cette matière première directement à partir de l'Algérie", note la même source.

M. Yousfi s'est dit favorable à cette proposition, invitant les entreprises dans les deux pays à engager des discussions afin d'arriver à des accords permettant l'exportation du phosphate algérien vers l'Iran.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont évoqué les perspectives de coopération économique et industrielle et mis l'accent sur la

nécessité de renforcer et de développer davantage le partenariat économique entre l'Iran et l'Algérie, afin de "les hisser au niveau d'excellence des relations politiques", surtout que les domaines de coopération sont "assez larges", note le texte.

Dans ce cadre, l'ambassadeur iranien a souligné la disponibilité de son pays, qui cumule une grande expérience dans le domaine industriel, à accompagner l'Algérie dans sa politique de diversification de son économie, à travers des partenariats dans les secteurs industriel et minier, a ajouté la même source.

De son côté, M. Yousfi a affirmé la volonté de l'Algérie à coopérer avec l'Iran dans tous les domaines industriels, notamment les industries agroalimentaires et du textile qui sont des filières où les deux pays "peuvent avoir un échange d'expertise".

L'Algérie et l'Iran sont liés par une Haute commission mixte qui se tient périodiquement, et par une commission mixte dédiée au secteur de l'Industrie.

CHANGE

L'euro baisse un peu face au dollar, le marché attend l'emploi américain

L'euro baissait un peu face au dollar hier, reprenant son souffle après être monté la veille à un sommet en quatre mois, dans un marché optant pour la prudence avant la publication du rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis.

Dans la matinée, l'euro valait 1,2044 dollar contre 1,2068 dollar jeudi soir.

La monnaie unique européenne montait face à la devise japonaise, à 136,37 yens pour un euro grimpa même le matin à 136,53 yens, un nouveau sommet depuis mi-octobre contre 136,03 yens jeudi soir.

Le billet vert aussi gagnait du terrain face à la monnaie nipponne, à 113,23 yens pour un dollar contre 112,72 yens la veille.

L'euro avait fortement progressé jeudi face au dollar après la publication d'indicateurs sur le secteur des services dans plusieurs grands pays de la zone euro, en particulier en Allemagne, bien reçus par les cambistes.

Il avait ainsi atteint 1,2089 dollar, un nouveau sommet en quatre mois.

"La récente hausse de l'euro a été alimentée par des données montrant une activité robuste dans les secteurs des services et de l'industrie et pourrait être mise à l'épreuve par les chiffres de l'inflation en zone euro vendredi", a prévenu Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group.

Depuis la fin 2017, les



indicateurs en zone euro sont prometteurs et portent la monnaie unique.

En effet, ces bons indicateurs laissent à penser aux cambistes que la Banque centrale européenne (BCE) pourrait être poussée à réduire son soutien monétaire plus rapidement que prévu et augmenter ses taux d'intérêt plus tôt que dans le courant 2019, selon des analystes.

La prudence générale des cambistes dans un marché aux volumes encore faibles en ce tout début d'année était par ailleurs alimentée par l'agenda économique aux Etats-Unis avec la publication attendue vendredi du rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis en décembre, un indicateur majeur pour jauger la santé de la première économie mondiale.

Après l'annonce jeudi d'un bond inattendu des créations d'emplois dans le secteur privé, "les

attentes d'une forte hausse des créations d'emplois (selon le rapport officiel) sont très élevées", a observé Derek Halpenny, analyste chez MUFG.

Mais comme l'a fait remarquer l'analyste, ce chiffre n'est pas celui qui sera le plus scruté par les investisseurs.

"La hausse des salaires semble rester l'indicateur le plus important pour la Réserve fédérale américaine (Fed)", qui espère bientôt la voir prendre de la vigueur et entraîner une accélération de l'inflation.

"L'économie américaine a réussi à créer des emplois à un rythme soutenu ces dernières années, mais la croissance des salaires est restée à la traîne", a rappelé David Madden, analyste chez CMC Markets.

"Si l'économie américaine veut passer à la vitesse supérieure sur le plan de la croissance économique, il faut que la hausse des salaires et dans la foulée de la consumma-

tion s'accélère", a estimé M. Madden.

Actuellement, la Fed prévoit de relever trois fois ses taux d'intérêt en 2018, comme en 2017, et les observateurs ne voient actuellement pas l'institution accélérer son resserrement monétaire si les données, en particulier sur l'inflation, ne montrent pas plus de signes d'amélioration.

Vers 10H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 89,01 pence pour un euro, et baissait face au billet vert, à 1,3529 dollar pour un livre.

La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,1769 franc suisse pour un euro, après avoir atteint vers 08H05 GMT 1,1778 franc, son niveau le plus faible depuis mi-janvier 2015.

La monnaie suisse baissait face à la devise américaine, à 0,9772 franc pour un dollar.

La monnaie chinoise grimpa face au billet vert, à 6,4890 yuans pour un dollar évoluant à ses niveaux les plus élevés en cours d'échanges en quatre mois contre 6,4935 yuans jeudi à 15H30 GMT.

L'once d'or valait 1.317,09 dollars, contre 1.314,50 dollars jeudi au fixing du soir. Le bitcoin valait 15.969,64 dollars contre 15.026,11 dollars jeudi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg.

INFLATION

France: rebond des prix à la consommation en décembre à 0,3%

Les prix à la consommation ont accéléré en décembre sur un mois avec un rebond de 0,3% contre 0,1% en novembre, soutenu par la hausse des prix des services et des produits manufacturés, a indiqué hier l'Insee dans ses estimations provisoires.

Cette hausse "plus vive" est due à "un rebond des prix des services et des produits manufacturés", a indiqué l'institut statistique dans un communiqué.

"En revanche, les prix de l'énergie ralentiraient dans le sillage de ceux des produits pétroliers", a ajouté l'Insee, soulignant que les prix de l'alimentation sont restés stables.

Sur un an, la hausse des prix à la consommation reste stable en décembre avec une hausse de 1,2% identique à celle du mois précédent, a indiqué l'institut. "Cette stabilité résulterait d'un ralentissement des prix de l'énergie et de l'alimentation compensé par une accélération des prix du tabac et un moindre recul des prix des produits manufacturés", a précisé l'Insee. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), utilisé pour les comparaisons au sein de l'Union européenne, a enregistré sur un an une hausse un peu plus soutenue qu'en novembre à 1,3% contre 1,2% le mois précédent.

Sur un mois, il accélérerait à 0,4% après +0,1% en novembre.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent à plus de 67 dollars jeudi à Londres

Les prix du pétrole se stabilisaient jeudi en cours d'échanges européens, les marchés reprenant leur souffle avant les données sur les réserves américaines.

En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 67,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 14 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de février prenait 10 cents à 61,73 dollars.

Les cours de l'or noir, qui ont atteint mercredi leur plus haut niveau en clôture depuis décembre 2014, ont continué de grimper jeudi pour atteindre leur plus haut en séance depuis mai 2015 à 68,27 dollars le baril de Brent et 62,21 dollars le baril de WTI.

"Les prix du brut ont profité mercredi des tensions politiques en Iran, tandis que l'API (American petroleum institute) a nourri l'enthousiasme des investisseurs en faisant état d'une baisse des réserves de brut des Etats-Unis", a résumé Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets.

L'API publie ses données sur les réserves américaines toutes les semaines à la veille de celles du Département américain de l'Energie (DoE), jugées plus fiables par les marchés.

Selon les prévisions des analystes interrogés par Bloomberg, les réserves de brut auraient baissé de 4,7 millions de barils la semaine dernière, tandis que celles d'essence seraient étouffées de 2 millions de barils et celles de produits distillés auraient augmenté de 500.000 barils.

Les marchés restaient attentifs à l'évolution de la situation en Iran, où, après plusieurs jours de troubles dans le pays, la capitale Téhéran et la plupart des villes de province ont passé une deuxième nuit calme.

"L'Iran s'est efforcée de montrer que ses infrastructures pétrolières n'étaient pas menacées", ont noté les analystes de JBC Energy, pour qui le risque provient plutôt des tensions ravivées avec les Etats-Unis.

"Mi-janvier est la date limite pour que l'administration américaine prolonge l'accord qui permet à l'Iran d'exporter du pétrole vers certains grands consommateurs asiatiques, notamment le Japon", ont-ils rappelé.

SAIDA: 56 policiers et retraités de la police bénéficient de décisions de concession de logements de fonction

Cinquante-six (56) policiers et retraités de police ont bénéficié à Saïda de décisions de concession de logements de fonction relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale DGSN.

Une cérémonie de remise des décisions de concession de ces logements exploités par des affiliés et retraités de la police et ayants droit a été présidée, mercredi, par le chef de sûreté de wilaya, le contrôleur de police, Belguechouri Aïssa.

A cette occasion, le même responsable a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de la Direction générale de la Sécurité nationale pour assurer une meilleure prise en charge des policiers et des retraités de ce corps et ayants droits sur le plan social et sanitaire.

Il a également souligné que cette opération vise à améliorer les conditions de vie des policiers, des retraités et ayants droits, appelant à poursuivre les efforts en coordination avec les autorités locales pour permettre à tous les policiers d'obtenir un logement adéquat.

Les fonctionnaires de la police pourront bénéficier, à l'éavenir, de terrains à bâtir, selon le chef de sûreté de wilaya, qui rappelle que 77 policiers se sont vus, en 2017, octroyer des décisions de concession de logements de fonction.

PORT DE ANNABA Plus de 61.000 portables saisis

Pas moins de 61.335 téléphones portables non déclarés ont été saisis jeudi au cours d'une opération de contrôle d'un container chargé de produits d'importation au port d'Annaba, apprend-on de la cellule de communication de la direction régionale des douanes algériennes.

La marchandise d'une valeur de 52 millions DA importée de Chine et placée dans un container pour accès-soires de téléphones portables a été saisie au cours d'un contrôle effectué par les agents de l'inspection principale de contrôle des opérations commerciales en coordination avec les agents du service régional de post-contrôle des douanes du port d'Annaba, est-il précisé.

Outre l'établissement d'un procès-verbal de poursuites à l'encontre de l'importateur originaire de la région Est du pays, le mis en cause a été écoupé d'une amende de 105 millions DA, a ajouté la même source.

APS

CHLEF Production prévisionnelle de près de 1,5 million de quintaux d'agrumes

La wilaya de Chlef s'attend à engranger une récolte de près de 1,5 million de quintaux d'agrumes (toutes variétés confondues), selon les prévisions de la direction locale des services agricoles (DSA).

"Cette production prévisionnelle est en hausse comparativement à celle de l'année dernière", a indiqué à l'APS le directeur des services agricoles, Mokhtar Belaid, en marge d'une journée d'études sur les agrumes, à laquelle ont participé des acteurs de la filière (agriculteurs, transformateurs, Chambre d'agriculture, CNMA).

Outre l'importance de la superficie agrumicole (6.500 ha), des conditions climatiques favorables, ajoutées à la rénovation d'un nombre de vergers et à la hausse du rendement à l'hectare, selon les premiers indices de collecte enregistrés à ce jour, ont été cités à l'origine de cette hausse de la production agrumicole à Chlef.

Selon M. Belaid, la wilaya est classée parmi les leaders nationaux en matière de production d'agrumes, en dépit de la réduction de la surface destinée à cette culture, qui est passée de 10.000 à 5.400 ha, avant la mise en œuvre, ces trois dernières années, d'un programme de reboisement et de renouvellement d'un verger global de 900 ha, qui était planté de vieux arbres datant d'une soixantaine d'années.

Le programme en question, lancé conjointement par la DSA, la Chambre d'agriculture, l'Institut de protection des végétaux et le Centre d'étude et de recherche en agrumiculture, vise l'intensification de cette culture dans la



wilaya à travers la mise en terre de près de 500 à 600 arbres à l'hectare, a indiqué M. Belaid, soulignant la "qualité des plants mis en terre, dont les fruits pourraient être destinés à l'exportation".

Dans son intervention, à l'occasion, la responsable du Centre d'étude et de recherche en agrumiculture, Malika Meziane, s'est félicitée de cette rencontre entre les acteurs de la filière, visant l'examen des moyens de son développement, ceci d'autant plus que la wilaya de Chlef a été sélectionnée par le ministère de tutelle pour abriter un Pôle agrumicole, a-t-elle signalé.

Formé de chercheurs de l'université Hassiba Ben Bouali, le Centre d'étude et de recherche en agrumiculture a pour mission l'accompagnement des agriculteurs dans le développement de la filière, en les informant notamment des dernières techniques exploitées dans le domaine, a fait savoir Mme. Meziane. Des agriculteurs ayant pris part à cette journée d'études ont exprimé, à l'APS, l'importance de ce type d'activités, pour eux, car leur permettant de se "rapprocher des différents acteurs du domaine, tout en échangeant les dernières nouveautés relatives à la filière", ont-ils indiqué.

ORAN: 1.000 constructions précaires illicites recensées

La direction de l'urbanisme, d'architecture et de construction d'Oran a recensé, dernièrement, 1.000 constructions précaires et illicites réparties sur plusieurs sites des communes de la wilaya, a-t-on appris mercredi du responsable du secteur.

Bâties sans permis, ces constructions sont concentrées dans les communes de Arzew, Benfréha, Hassi Bou-nif, Bethioua, Sidi Chahmi et Es-Sénia, a-t-on indiqué, soulignant qu'il faut mettre un terme à cette agression

et à procéder aux démolitions et au logement dans le cadre des opérations initiées par la wilaya. Mokhtar Mourad a fait savoir que le recensement a été effectuée avec les chefs de daïras, les présidents d'APC et la commission technique de la wilaya.

La direction en question a établi 160 procès-verbaux d'infractions concernant des travaux sans permis de construire ou non conformes aux permis et des démolitions sans autorisation depuis le mois de septembre à

ce jour, a-t-il signalé lors d'une réunion de l'exécutif présidée par le wali, en présence des présidents des APC et des daïras.

Ces infractions ont été relevées au niveau des communes de Boutléllis, Bir El Djir, Oran, Ain El Turck, Gdyl, Bethioua et Oued Tlélat, selon le même responsable qui a présenté un exposé sur les constructions illicites à Oran et les procédures légales pour l'octroi de permis de construire, d'autorisation de démolition et l'intervention de P/APC

dans ce domaine.

Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi a souligné, dans son intervention, que le président d'APC ayant fait le constat d'inspection et qui ne procède pas à la démolition immédiate est complice, tout en affirmant qu'il ne tolérera à l'avenir aucun dépassement dans ce cadre.

Des exposés sur le budget des communes, la lutte contre les constructions illicites, l'environnement et l'hygiène dans la wilaya d'Oran ont été présentés lors de cette réunion.

SECONDE PHASE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT À MÉDÉA : 587 logements distribués dans sept communes

Un total de 587 logements, tous types confondus, ont été distribués jeudi à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la seconde phase de l'opération d'attribution de logements initiée par les autorités locales depuis mi-décembre dernier. Sept communes, en l'occurrence Ain-Boucif, Tamesguida, Hannacha, Si-Mahdjoub, Mihoub, Mezghena et Ksar-el-Boukhari, ont été touchées lors de cette seconde phase. La cérémonie de remise des décisions d'attribution et de clés de logements a été organisée à la maison de la culture "Hassan-El-Hassani", en présence du chef de l'exécutif local, Mohamed Bouchema.

Le quota le plus important, 391 unités du programme de logements de type public locatif (LPL), a été distribué au niveau de la commune de Ain-Boucif (sud de Médéa), suivi de la commune de Ksar-el-Boukhari avec 72 logements sociaux participatifs (LSP), alors qu'un quota de 50 logements LPL a été distribué au niveau de la commune de Tamesguida (nord de Médéa).

L'opération de distribution a également concernée des bénéficiaires, issus des localités de Hannacha (20 unités), Si-Mahdjoub (23 logements), Mihoub (20 logements) et la commune de Mezghena avec l'attribution de onze (11) logements LPL.

Un précédent quota d'une consis-

tance de 248 logements (LPL et LSP) a été distribué, pour rappel, lors de la première phase de l'opération d'attribution de logements, organisée la mi-décembre dernier à travers de nombreuses communes de la wilaya, portant ainsi à 835 logements le nombre global de logements distribués dans la région.

La troisième phase de distribution de logements, programmée pour début février, englobe un quota de 1100 logements publics locatifs, dont pas moins de 488 unités réservées à des demandeurs issus de la commune de Beni-Slimane, a annoncé le wali, en marge de la cérémonie de remise des clés.

JARDIN D'ESSAI D'EL HAMMA : 1,8 million de visiteurs en 2017

Le Jardin d'Essai d'El Hamma a accueilli en 2017 près de 1,8 million de visiteurs avec un pic de 18.000 personnes au 1er janvier en cours, a-t-on appris jeudi auprès du directeur général de cet établissement Boulahia Abdelkrim.

Dans une déclaration à l'APS, M. Boulahia a précisé que plus de 1,8 millions de personnes ont visité le Jardin d'Essai d'El Hamma en 2017 contre plus de 1,4 millions en 2016, ajoutant que pas moins de 18.600 visiteurs ont été enregistrés durant la première semaine de 2018.

Le responsable a rappelé les opérations effectuées durant 2017 au niveau de cet espace botanique qui constitue le poumon d'Alger, citant à titre d'exemple le recensement de son patrimoine naturel pour sa réintroduction sur la liste des jardins internationaux de renommée mondiale. A cet effet, un conseil scientifique a été installé pour la relance de l'opération de recensement et de classification à l'intérieur du jardin pour valoriser ses acquis naturels, urbanistiques et historiques.

Les statues du jardin anglais au Jardin d'Essai d'El Hamma, œuvres du sculpteur français Emile Jean Joseph Gaudissard qui représentent les traditions et us de différentes régions du pays, ont retrouvé leur lustre d'antan après les travaux de restauration décidés suite à la dégradation des lieux durant ces trois dernières années en raison de comportements irresponsables et incivils de certains visiteurs, a rappelé l'intervenant.

L'année 2017 a été marquée également par la naissance d'une petite lionne prénommée Kayla qui a bénéficié d'une grande attention de la part des



responsables du fait que la naissance d'un félin en captivité est relativement rare.

Il a souligné que l'augmentation du nombre de visiteurs du jardin d'année en année exigeait de s'accommoder à cette affluence rappelant à ce propos l'ouverture d'un accès direct réservé aux clients de l'Hôtel "Sofitel" jouxtant le jardin et qui a permis à 1.615 individus d'y accéder, lors du dernier trimestre de l'année dernière.

Pour sa part, la chargée de communication au sein du jardin, Djebali Sana, a indiqué à l'APS que la Direction du jardin d'Essai a signé en 2017 deux conventions. Il s'agit d'une convention de partenariat avec le zoo de Mostaga-

nem et une autre de coopération scientifique et technique avec l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture (INSPA).

Par ailleurs, 4.641 enfants ont bénéficié des activités éducatives et écologiques assurées par le jardin qui a également formé 176 enfants adhérents aux ateliers écologiques (jardinage, aquaculture et initiation à l'ornithologie et aux plantes médicinales) et 230 adultes dans des ateliers de jardinage et d'aquaculture soit 406 personnes.

Fondé en 1832 sur une superficie de 32 hectares, le jardin d'essai avait rouvert ses portes aux visiteurs en 2009 après des travaux de restauration et de réhabilitation ayant duré 5 ans.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION DANS LA WILAYA D'OUARGLA : Le dromadaire, un véritable danger pour les usagers de la route selon la Protection civile

Le dromadaire constitue un véritable danger pour la sécurité des usagers de la route dans la wilaya d'Ouargla, malgré les efforts menés en vue de mettre un terme à ce genre d'accidents, ont estimé mercredi des responsables du secteur de la Protection civile.

Au moins 72 accidents provoqués par la traversée des dromadaires de la chaussée ont été enregistrés entre 2008 et 2017 à travers le réseau routier de la wilaya, a précisé à l'APS le directeur du secteur, le colonel Azzedine Benkadour.

Ces accidents ont coûté la vie à 15 personnes et occasionné des blessures à 143 autres, en plus d'une perte de 102 têtes camelines, a-t-il détaillé. Bien que le nombre d'accidents dus aux dromadaires ait enregistré un recul palpable à



Ouargla durant les quatre dernières années, le risque reste toujours résiduel, a indiqué le colonel Benkadour. Dans le but d'assurer la sécurité routière et mieux protéger la richesse cameline, les services de la protection civile s'emploient, avec le concours de divers acteurs, à organiser des campagnes de sensibilisation

en faveur des usagers de la route afin de les inciter à être plus prudents, et à respecter les panneaux de signalisation indiquant le passage de ces animaux, constatés généralement durant la nuit ou tôt le matin, a-t-on signalé.

Ces actions de sensibilisation ont pour but aussi d'influencer les éleveurs à contri-

buer "de manière efficace et pertinente" dans la lutte contre ce fléau à travers le développement de leurs connaissances en matière de moyens pouvant réduire le nombre de ce type d'accidents mortels, notamment l'utilisation d'accessoires de sécurité à haute visibilité sur leurs animaux, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Ouargla totalise un effectif camelins de plus de 35.000 têtes, selon les statistiques du commissariat du développement de l'agriculture des régions sahariennes (GDARS). La même wilaya dispose d'un réseau routier de 2.088 km composé de 1.484 km de routes nationales dont 345,5 km dédoublées, ainsi que 365 km de chemins de wilayas et 240 km de routes communales, selon les données de la direction des travaux publics (DTP).

NAAMA: 2 morts et un blessé dans un accident de la circulation à Mecheria

Deux personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident de la circulation, survenu jeudi matin au niveau du chemin vicinal non classé reliant les communes de Mécheria (Naama) et Tesmoulina (El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

Cet accident s'est produit à proximité de la zone d'activités au nord-est de la ville de Mécheria suite au dérapage d'un véhicule touristique qui a percuté une clôture en béton, a-t-on indiqué.

Les agents de la protection civile de Mécheria ont évacué les corps des

deux victimes âgés de 30 et 40 ans, vers la morgue de l'établissement public hospitalier "Frères Chenafa" de Mécheria et le blessé vers les urgences du même hôpital.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Reprise des cours demain à l'université Akli Mohand-Oulhadj de Bouira

Les étudiants de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira devront reprendre leurs cours à partir de demain après vingt jours de fermeture du campus suite aux derniers incidents survenus entre deux organisations étudiantes rivales, a-t-on appris jeudi auprès du Rectorat.

"Toutes les activités pédagogiques reprendront dimanche prochain, soit le 7 janvier 2018, et ce, après près de vingt jours de fermeture de l'université suite aux derniers actes de violence qui se sont produits à l'intérieur du campus", a assuré le rectorat dans un communiqué transmis à l'APS. Il a appelé toute la communauté étudiante à "la sagesse et à préserver le calme à l'intérieur de l'enceinte universitaire" après la suspension des cours durant une période de près de vingt jours. En décembre dernier, l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira avait connu des troubles suite à des altercations entre des membres de deux organisations étudiantes survenues après une marche pacifique réclamant la généralisation et la promotion de la langue amazighe.

La reprise des cours coïncidera ainsi avec la célébration officielle cette année de Yennayer, dont une série d'activités culturelle et artistiques sont prévues à cette occasion, selon l'administration de l'université.

CHLEF : 2.200 foyers raccordés au réseau de gaz à Tadjena

Plus de 2.200 foyers de la commune de Tadjena (Chlef) ont été raccordés, jeudi, au réseau public de distribution de gaz naturel. Le wali de Chlef, Abdellah Ben Mansour, a assisté à l'opération de mise en service de ce nouveau réseau d'approvisionnement en gaz naturel, qui a coûté une enveloppe de 121 millions de DA, affectée au titre du quinquennal 2010/2014, selon la directrice de l'énergie de la wilaya, Chahrazed Telli Bouzid. "L'opération visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a contribué à un relèvement du taux de couverture en gaz dans la wilaya, porté ainsi à 60 %, représentant 25 communes de Chlef raccordées au gaz sur un total de 35", a déclaré à l'APS la même responsable. Sur place, des citoyens de Tadjena n'ont pas caché leur "immense joie" de voir le gaz arriver à leurs foyers, exprimant leur "gratitude envers les autorités locales, qui ont respecté leurs engagements". "C'est le plus beau cadeau qu'on puisse nous offrir en ce début d'année 2018", se réjouit Omar, père de famille. Selon Mme Chahrazed Telli Bouzid, un autre projet de raccordement similaire devrait profiter dans les "prochaines semaines" à près de 2.690 foyers de la commune de Beni Rached. Pour cette année 2018, la même responsable a, aussi, fait part de la programmation à la mise en œuvre de six projets visant le raccordement de près de 20.000 foyers de la wilaya au réseau public de gaz naturel, soit de quoi porter son taux de couverture à 75%, selon les prévisions de la direction locale de l'énergie. En 2017, la wilaya de Chlef a enregistré la réalisation de 16.718 raccordements au réseau de gaz, notamment au titre du quinquennal 2010-2014 et du programme complémentaire de 2013, selon les chiffres fournis par la même direction, qui signalent quelque 117.305 foyers raccordés au gaz, au 31 décembre 2017.

IRAN:

Le calme règne à Téhéran et dans plusieurs villes pour la deuxième nuit



La capitale iranienne Téhéran et la plupart des villes du pays ont passé une deuxième nuit calme, après plusieurs jours de protestations, tandis que d'importantes manifestations pro-gouvernement ont à nouveau lieu jeudi, selon la télévision d'Etat. Aucune manifestation nocturne n'a eu lieu à Téhéran, et la grande majorité des villes de province ont également été calmes, ont rapporté des médias et des réseaux sociaux iraniens. La télévision iranienne diffusait jeudi des images de nouvelles manifestations qualifiées d'importantes en soutien au pouvoir dans les villes d'Ispahan (centre), Machhad (nord-est), Oroumieh (nord-ouest), Babol ou encore Ardebil (nord). Mercredi, des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans plusieurs villes d'Iran pour condamner les "troubles" qui ont agité le pays ces derniers jours. Munis de pancartes dé-

nonçant les "auteurs de troubles", les manifestants sont sortis en masse notamment dans les villes dans les villes d'Ahvaz (sud-ouest), Arak (centre), Ilam (ouest), Gorgan (nord), et Kermanshah (ouest), selon la télévision.

Ces derniers jours, l'Iran a été le théâtre de manifestations contre les difficultés économiques et le gouvernement. Au total, 21 personnes ont été tuées dans des violences depuis le début de ces protestations le 28 décembre à Machhad (nord-est). Le président Hassan Rohani avait qualifié de "petite minorité" les "auteurs de troubles" en ajoutant que le peuple allait leur répondre. Il avait ajouté que le pouvoir allait, si nécessaire riposter pour faire cesser les violences. Selon les chiffres publiés par les autorités, 450 personnes ont été arrêtées à Téhéran depuis samedi soir et des centaines d'autres en province.

CHINE:

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue transfrontalier

Quatorze personnes ont été arrêtées et plus de 130 kilogrammes de drogue saisis par la police de la province du Yunnan (sud-ouest) dans le cadre d'une opération anti-drogue, a annoncé jeudi la police.

"La police a interpellé trois trafiquants de la

province du Jiangxi (est), détenant 68,9 kilogrammes de méthamphetamine qu'ils avaient acheté au Myanmar, en septembre dernier, avant de les revendre en Chine", a annoncé la police du district de Changning, de la ville de Baoshan, citée par l'agence

Chine nouvelle. La police avait arrêté, le 11 décembre, sept suspects dans les provinces du Yunnan, du Guangdong et saisi 62,3 kilogrammes de drogues. Les quatre autres trafiquants de drogue ont été arrêtés au Yunnan le 22 décembre, selon la même source.

AFRIQUE DU SUD:

4 morts et une quarantaine de blessés dans un accident de train

Au moins quatre personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées dans un accident de train jeudi en Afrique du Sud, ont indiqué les services de secours.

Une collision entre un train et un camion près de la ville de Kroonstad, dans le centre de l'Afrique du Sud, à environ 200 km au sud-ouest de Johannesburg a coûté la vie à quatre personnes, selon des médias citant des témoins.

"Environ une quarantaine de personnes ont été blessées dans l'accident", a indiqué le service de secours Netcare 911 sur sa page "Twitter". Plusieurs wagons ont déraillé et étaient en feu, selon des médias locaux. Des blessés étaient soignés sur place et d'autres transportés à l'hôpital. Cet accident intervient pendant la période des grandes vacances scolaires en Afrique du Sud.

APS

ÉTATS-UNIS:

L'ADN fossile d'un nourrisson permet de reconstituer l'arrivée des premiers humains sur le continent

Elle est morte à l'âge de six semaines il y a 11.500 ans mais elle a beaucoup à dire: l'analyse de l'ADN fossile d'un bébé fille retrouvé en Alaska a permis d'affiner le scénario de l'arrivée des premiers humains sur le continent américain, selon une étude publiée mercredi.

Les restes du nourrisson ont été découverts en 2013 sur le site archéologique d'Upward Sun River en Alaska. Le bébé a été baptisé "Xach'itee'aanenh'eede gaay", ou "petite fille du lever du soleil" par la communauté indigène de l'endroit. Pour les scientifiques, elle est "USR1", en référence au lieu de sa découverte.

Elle a été enterrée avec un nouveau-né de sexe féminin encore plus jeune, qui a également été étudié par l'équipe de scientifiques comprenant notamment des chercheurs des Universités de Copenhague, de Cambridge et d'Alaska.

Une grande partie de la communauté scientifique s'accorde à penser que les premiers humains à fouler le sol du continent américain appartenaient à des groupes venus d'Asie à la fin de la dernière période glaciaire (Pléistocène supérieur).

A cette époque de glaciation, le niveau des océans avait baissé et un pont terrestre correspondant à l'actuel détroit de Béring permettait de passer de la Sibérie à l'Alaska.

Mais de nombreuses questions demeurent encore sur la date de l'arrivée de ces populations et sur la façon dont elles ont occupé le continent américain.

L'équipe de chercheurs, dont



les travaux sont publiés dans la revue Nature, est parvenue à séquencer le génome complet du nourrisson USR1.

Ils n'ont pas pu en revanche séquencer celui du nouveau-né, faute d'échantillons d'ADN suffisants. Mais les analyses génétiques ont permis de montrer que les deux enfants étaient apparentés et sans doute cousins.

La "petite fille du lever du soleil" a apporté son lot de surprises aux chercheurs. Son patrimoine génétique ne correspond pas aux deux branches connues des premiers Amérindiens (dits du "Nord" et du "Sud").

Les scientifiques ont découvert

qu'elle appartenait à un groupe jusqu'alors inconnu, qu'ils ont baptisé "Anciens Béringiens". "Nous ne savions pas que cette population existait", souligne Ben Potter, professeur d'anthropologie à l'Université d'Alaska à Fairbanks.

D'autres analyses ont permis d'apporter "la première preuve génétique directe que les ancêtres des Amérindiens proviennent tous d'une même population arrivée lors d'un événement migratoire unique" pendant l'âge glaciaire, selon l'étude.

Cette vague migratoire pourrait avoir eu lieu il y a plus de 20.000 ans, souligne l'Université de Cambridge dans un communiqué.

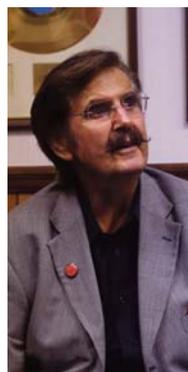
Décès à 85 ans du producteur de musique soul, Rick Hall

L'Américain Rick Hall, producteur, devenu un grand nom de la musique soul, est décédé à 85 ans dans sa petite ville de Muscle Shoals, en Alabama, qui acquit grâce à lui une envergure internationale. L'auteur est mort mardi des suites d'un cancer près du célèbre studio Fame qu'il avait fondé, a annoncé sa famille mercredi dans un communiqué. Rick Hall avait produit, entre autres, Otis Redding, Little

Richard ou Aretha Franklin, qui avait notamment enregistré l'un de ses premiers succès, "I Never Loved a Man (the Way I Love You)" chez Fame.

La réussite et l'influence dans le milieu afro-américain de ce producteur blanc qui connut une enfance baignée dans la pauvreté est d'autant plus remarquable qu'elles se bâtirent dans l'Alabama ségrégationniste. "Je suis un des leurs. Je me

sens Noir", expliqua un jour Rick Hall à la télévision. D'abord attiré par la musique country, il trouva des passerelles naturelles avec la soul, deux genres pourtant racialement marqués aux antipodes. "Les chansons country et soul", détaillait ainsi le producteur au magazine No Depression, "parlent souvent de grandir comme un pouilleux, d'essayer de se forger une vie meilleure, d'amour sans espoir".



TEMPÊTE ELEANOR : 3 blessés dans des incendies sur l'île de Corse

Trois personnes ont été blessées dans des incendies sur l'île de Corse, attisés par les vents de la tempête Eleanor, qui a fait un mort et 29 blessés en France. Jeudi, les pompiers restaient mobilisés sur les deux incendies en Corse, des feux d'une intensité "exceptionnelle en plein hiver", selon la préfecture, qui attribue cet événement à la sécheresse des sols mais aussi à la violence des vents. Un peu plus de

29.000 foyers étaient encore privés d'électricité jeudi matin en France, dont 11.070 en Corse, ont annoncé des médias locaux. Le risque d'avalanches restait extrêmement élevé dans les massifs alpins, où plusieurs domaines skiables avaient été fermés mercredi. Selon Météo-France, au moins 47 départements du pays ont été placés en vigilance orange (renforcée) en raison de la tempête Eleanor. Quatrième tempête de la

saison à s'abattre sur l'Europe occidentale, avec des vents soufflant jusqu'à 160 km/h, Eleanor a entraîné la mort d'un skieur dans une station française. Eleanor a également balayé l'Angleterre, l'Irlande, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et les côtes espagnoles, où deux personnes ont été emportées par une grosse vague sur la jetée d'un village côtier du Pays basque.

LIBYE: Poursuite du programme d'aide au retour volontaire des migrants



L'Agence des Nations Unies pour les migrations (OIM) en Libye a affrété lundi son premier vol de l'année 2018 avec 142 migrants rapatriés vers la Gambie dans le cadre d'un programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration, selon un communiqué publié par l'ONU.

Ce programme de l'OIM, qui a permis de rapatrier 19.370 migrants en 2017, principalement à partir de la région de Tripoli, offre la possibilité d'un retour et d'une réintégration à des migrants qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans le pays d'accueil et souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine. Le prochain vol aura

lieu le 8 janvier et ramènera dans leur pays 180 ressortissants nigériens.

L'OIM a identifié 432.574 migrants en Libye, principalement dans les régions de Tripoli, Misrata et Almargeb, et estime le nombre de migrants entre 700.000 et un million.

Quelque 11.074 migrants sont retournés dans leurs pays d'origine depuis que l'OIM a intensifié ses efforts pour faciliter l'aide aux migrants intéressés par l'aide au retour et suite aux troubles survenus à Sabratha au début du mois d'octobre. Les quatre premiers pays de retour en 2017 étaient le Nigéria, la Gambie, la Guinée Conakry et le Mali.

La Libye ne peut pas gérer à elle seule l'immigration clandestine



Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye, Faïz al-Serradj, a affirmé mercredi que la Libye ne peut pas gérer toute seule le problème de l'immigration clandestine.

"La situation normale pour eux (les immigrants), c'est d'être dans leurs pays afin de contribuer à leur développement, ou le départ dans des conditions normales sans se lancer dans des aventures risquées", a dit M. al-Serraj lors d'une rencontre mercredi avec le ministre en charge des Affaires congolaises à l'étranger (RDC), Emmanuel Ilunga, en visite en Libye.

Selon le service de presse du Premier ministre, la rencontre a permis d'aborder les questions relatives aux relations bilatérales et à la coopération entre les deux

pays en matière d'immigration clandestine. M. al-Serraj a confirmé que la Libye s'occupe de dizaines de milliers de migrants, en dépit des circonstances difficiles que subit actuellement le pays. "La Libye ne peut pas régler ce problème toute seule, notamment en raison du fardeau sécuritaire, humanitaire et économique dont il est assorti, les pays d'origine et de destination doivent coopérer", a-t-il martelé. Pour sa part, M. Ilunga a indiqué que sa visite en Libye a pour but de "rencontrer des immigrants clandestins congolais et de leur demander de rentrer dans leur pays de leur plein gré". Plus de 19 000 immigrants clandestins ont quitté la Libye de leur plein gré en 2017, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

GRANDE-BRETAGNE : En quatre jours une centaine de patrons ont déjà gagné l'équivalent du salaire annuel des employés du pays

Quatre jours après le réveil, les patrons des cent plus grandes entreprises britanniques ont déjà gagné, en moyenne, l'équivalent du salaire annuel des employés du pays, selon une étude publiée jeudi par deux centres de réflexion.

Le High Pay Centre et le Chartered Institute of Personnel and Development (CIPD) ont donc baptisé ce 4 janvier le "Fat Cat Thursday" (le jeudi des gros bonnets) pour dénoncer les disparités de rémunération au sein des entreprises britanniques.

Selon leurs calculs, la rémunération moyenne des directeurs généraux des cent entreprises de l'indice FTSE-100 de la Bourse de Londres atteint ce jeudi 28.758 livres (32.328 euros), soit le revenu annuel médian des travailleurs britanniques à temps plein en 2017.

"Des écarts de rémunération prodigieusement excessifs et injustifiables séparent les patrons du reste des employés", a regretté Stefan Stern, directeur du High Pay Centre. "Nous devons réfléchir sur le comment et le pourquoi des rémunérations des dirigeants, en prenant compte des indicateurs de performance plus équilibrés que les seuls indicateurs financiers", a estimé Peter Cheese, directeur du CIPD. Les deux centres ont accueilli favorablement le projet de réforme du gouvernement conservateur de Theresa May, qui obligerait les grandes sociétés cotées en Bourse à publier chaque année l'écart de rémunération entre leur directeur général et la paie moyenne des employés. Un projet de loi en ce sens doit être présenté au Parlement dans les prochains mois. Selon les annonces du ministre de l'Économie Greg Clark, un registre public doit également être créé, afin d'y inscrire les noms des entreprises dont au moins un cinquième des actionnaires ont voté contre la politique de rémunération des dirigeants. Ces mesures ont pour but d'inciter les sociétés à tenir compte de l'avis de leurs actionnaires, afin d'éviter la mauvaise publicité que constituerait l'inscription à ce registre, et d'éviter de trop grandes disparités de rémunération. Selon le High Pay Centre et le CIPD, la rémunération annuelle moyenne des patrons des entreprises du FTSE-100 a diminué en 2016, pour atteindre 4,5 millions de livres (5,05 millions d'euros), contre 5,4 millions de livres (6,07 millions d'euros) en 2015. Malgré cette baisse, leur revenu demeurait 120 fois plus important que celui des employés britanniques.

APS

INDE: Altercation entre deux pilotes et abandon du cockpit en plein vol



Deux pilotes indiens ont été suspendus pour implication dans une violente dispute, abandonnant leur cockpit un bref instant en plein vol, a annoncé Jet Airways, une compagnie aérienne indienne.

La compagnie indienne a ouvert une enquête sur des accusations selon lesquelles un des deux pilotes, un homme, avait giflé sa collègue lors d'une dispute virulente à bord d'un vol reliant Londres à Bombay le jour du Nouvel an avec 324 passagers à bord. Plusieurs journaux indiens ont rapporté jeudi que la pilote est sortie en larmes du cockpit lors de l'altercation. Les membres de l'équipage ont dû intervenir pour la persuader de

retourner au cockpit.

A un moment, le pilote est également sorti de la cabine de pilotage, laissant l'avion sans personne aux commandes, a rapporté le quotidien indien Times of India.

Jet Airways a indiqué dans un communiqué qu'"un malentendu s'est produit parmi l'équipage du cockpit. Toutefois, il a été réglé à l'amiable rapidement et l'avion (...) a poursuivi son voyage jusqu'à Bombay où il a atterri sans encombre", ajoutant qu'elle a "signalé l'incident à la Direction générale de l'aviation civile et les membres d'équipage concernés ont été sortis des tableaux de service le temps de l'enquête interne".

CLIMAT: Un planeur sous-marin chinois achève une observation scientifique dans l'Océan Indien

Un planeur sous-marin chinois a accompli avec succès une observation scientifique dans l'océan Indien, de l'interaction entre le changement climatique mondial et les conditions maritimes, a rapporté l'agence de presse Chine nouvelles.

La mission, effectuée du 11 décembre 2017 au 2 janvier 2018, visait à observer l'interaction entre le changement climatique mondial et les conditions mari-

times, a indiqué Yu Jiancheng, chercheur à l'Institut d'automatisation de Shenyang dépendant de l'Académie des sciences de Chine, chargée du développement du planeur. Sous le nom de code "Haiyi", qui signifie les ailes de la mer en chinois, le planeur sous-marin a été utilisé pour surveiller l'environnement en eaux profondes dans de vastes zones, a-t-il noté.

Après avoir plongé dans l'océan

Indien le 11 décembre 2017, Haiyi, un nouveau concept de robot sous-marin, a récolté 190 éléments de données au cours de son voyage de 705 kilomètres, a-t-il précisé.

Haiyi a atteint une profondeur de 6.329 mètres durant une mission menée en mars dernier dans la fosse des Mariannes, dépassant le record précédent de 6.000 mètres établi par un navire américain, a précisé la même source.

AFRIQUE DU SUD: Au moins 12 morts dans un accident de train

Au moins douze personnes ont été tuées et 180 blessées lors d'une collision jeudi entre un train et un camion survenue dans le centre de l'Afrique du Sud, selon un nouveau bilan communiqué par un responsable local. "Le bilan est monté à douze morts", a déclaré un porte-parole du ministère provincial de la Santé, Mondli Mvambi, cité par l'AFP, précisant que ce bilan n'était que provisoire. Un précédent bilan faisait état de quatre

morts. La collision a eu lieu entre un train et un camion près de la ville de Kroonstad, dans le centre de l'Afrique du Sud, à environ 200 km au sud-ouest de Johannesburg. Plusieurs wagons ont déraillé et étaient en feu, selon des médias locaux. Des blessés étaient soignés sur place et d'autres transportés à l'hôpital.

Cet accident intervient pendant la période des grandes vacances scolaires en Afrique du Sud.

CANCER DU CÔLON : C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT EN PARLER

A l'occasion de la Journée de prévention et de dépistage du côlon, les gastroentérologues ouvrent aujourd'hui les portes de leur cabinet. Principal objectif : découvrir si vous avez des facteurs de risque.

Pour tenter de vaincre ces réticences, les gastroentérologues ont organisé une journée portes ouvertes, à l'occasion de la 7^e Journée de prévention et de dépistage du cancer du côlon. Principaux objectifs : découvrir si vous avez des facteurs de risque et dédramatiser le test de dépistage, à trois semaines de l'arrivée sur le marché d'un nouveau test immunologique, plus simple et plus fiable.

«Ce nouveau test a une sensibilité 3 à 4 fois supérieure à l'actuel. Et il devrait être mieux accepté car il ne nécessite qu'un seul prélèvement sur une selle, au lieu de deux prélèvements sur trois selles distinctes consécutives», précise le Dr Pierre Guilbert, cancérologue digestif au Centre Léon Bérard, à Lyon.

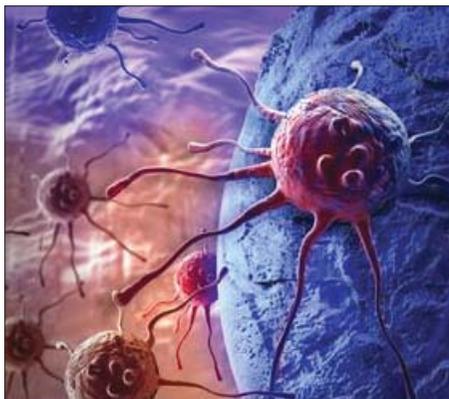
Le 3^e cancer le plus fréquent

Avec une moyenne de 42 000 nouveaux cas par an et plus de 17 500 décès, le cancer colorectal reste en France le 3^e cancer le plus fréquent et le 2^e plus meurtrier. Pourtant, paradoxalement, c'est un cancer qui guérit dans une très grande majorité des cas s'il est détecté à temps

«Le dépistage systématique permet de détecter un polype à un stade précancéreux, de petite taille ou à un stade initial de cancer, sans ganglion. La survie est alors de 95% cinq ans plus tard. Quand le cancer est découvert au stade 4, métastatique, elle n'est que de 5%», ajoute le Dr Pierre Guilbert. Pour le médecin, le test est d'autant plus important que 80% des cancers colorectaux affectent des hommes et des femmes n'ayant aucun facteur de risque particulier.

Un web TV dédiée au cancer du côlon

A noter qu'à l'occasion de cette journée dédiée au dépistage du cancer colorectal, le laboratoire Merck Serono s'engage aux côtés de l'association France Côlon pour sensibiliser et informer le grand-public grâce à la réalisation d'une Web TV qui propose des interviews d'experts et de patients, des vidéos ainsi qu'une bande dessinée à télécharger, pour mieux comprendre la maladie.



LA COLOSCOPIE DEVIENT UN EXAMEN COURANT



L'assurance maladie a voulu dresser un état des lieux de la pratique des coloscopies en France. Conclusion : cet examen de référence pour le dépistage du cancer du côlon est devenu un geste médical très fréquent.

En 2011, 1,28 million de coloscopies ont été réalisées en France, dont 6 sur 10 parmi la population des 50-74 ans. Au total, sur un an, le nombre de coloscopies pratiquées est de 19 pour 1 000 habitants mais il atteint 41,2 pour 1 000 dans la tranche d'âge 50-74 ans. Ces chiffres viennent d'être dévoilés par l'Assurance maladie qui souhaitait dresser un état des lieux de la pratique des coloscopies en France.

Cancer du côlon : faire le diagnostic avant les symptômes

En France, plus de 40 000 nouveaux cas de cancers colorectaux sont diagnostiqués chaque année. En 2011, il se situe au 2^eme rang pour la mortalité par cancer, chez

l'homme et chez la femme, avec 17 000 décès annuels enregistrés.

En fait, comme bien d'autres cancers, le cancer du côlon est une maladie insidieuse qui évolue silencieusement. Plus fréquent à partir de la soixantaine, il ne donne des symptômes qu'à un stade déjà avancé, d'où l'importance du dépistage par le biais d'une coloscopie. En France, la coloscopie est devenue nettement plus courante que dans la plupart des pays du Nord de l'Europe, indique l'Assurance maladie : cet examen est deux fois plus fréquent en France qu'en Suède, Norvège, Finlande ou Pays-Bas. Et nous ne sommes devancés que par l'Allemagne et l'Irlande. Ces bons chiffres sont également dus au dépistage organisé, généralisé depuis 2008, qui propose une coloscopie tous les deux ans à tous les adultes de 50 à 74 ans, soit une population cible de 16 millions de personnes. Il est réalisé en deux temps : la recherche de sang occulte dans

les selles suivi d'une coloscopie en cas de test positif. Ainsi, on estime qu'environ 70 000 coloscopies par an sont indiquées par le dépistage organisé, soit 5,5% de l'ensemble des coloscopies réalisées.

Coloscopie : des différences selon les départements

Les données de l'Assurance Maladie révèlent d'importantes disparités en fonction des départements. Ainsi, 7 départements enregistrent un taux de coloscopies supérieur à 25 pour 1 000 personnes : Alpes-Maritimes (277), Bas-Rhin (264), Paris (263), Haute-Corse (262).

Meuse (262), Bouches-du-Rhône (254), Corse-du-Sud (253).

A l'inverse, 7 départements, principalement ruraux, avaient un taux de coloscopies inférieur à 15 pour 1 000 : Jura (11,9), Gers (11,9), Eure (12,4), Ain (12,4), Creuse (14,6), Haute-Marne (14,8), Yonne (14,9).

CANCER : LES BONS ALIMENTS ET CEUX À ÉVITER VRAIMENT

De nombreux aliments protègent du cancer alors que d'autres en augmentent les risques. Le point sur quelques études récentes sur les aliments anticancer... et ceux qu'il vaut mieux éviter.

Pas de soda pour le pancréas

Des chercheurs de l'Université du Minnesota ont découvert un lien entre la consommation de sodas et le cancer du pancréas. Après avoir suivi l'état de santé de 60 000 Indonésiens, ils se sont rendu compte que les personnes qui développaient un cancer du pancréas étaient également des consommateurs réguliers de sodas.

Les chercheurs pensent que le fort taux de sucre de ces boissons augmente le taux d'insuline fabriqué par le pancréas, ce qui augmente ensuite le risque de développement de cellules cancéreuses. Le cancer du pancréas fait partie des cancers les plus rares mais il est l'un des plus mortels avec un taux de survie à 5 ans qui n'est que de 5%.



fumeurs, le risque est douze fois plus élevé.

noïdes sur les risques de cancer colorectal.

lutte contre le cancer. La pipérine renforce les effets de la curcumine, et les deux éléments stoppent le processus de renouvellement des cellules souches cancéreuses.

Du thé vert pour vos poumons

Boire du thé vert pourrait réduire les risques de contracter un cancer du poumon... même si vous fumez. C'est ce qu'a révélé une étude présentée lors d'une conférence de l'American Association for Cancer Research.

Les polyphénols du thé sont de puissants antioxydants, et les préparations à base de thé ont déjà montré leur capacité à empêcher la formation de tumeurs.

Pour cette étude, les chercheurs ont examiné les habitudes de 170 patients atteints de cancer du poumon et de 340 patients sains. Les résultats ont montré que, tous patients confondus, ceux qui ne consomment pas de thé ont contracté un cancer du poumon par rapport à ceux qui en consomment au moins une tasse par jour. Parmi les

Pas de carottes pour les fumeurs

Une étude réalisée a montré que plus on consomme de caroténoïdes, moins les risques de cancer du côlon sont élevés. Cependant, chez les fumeurs réguliers, on observe un effet contraire : les caroténoïdes des fruits et légumes favoriseraient l'apparition de cancers du côlon. Ainsi, les fumeurs devraient être informés que les effets potentiels bénéfiques d'une importante consommation de fruits et légumes sont entravés par une consommation régulière de tabac.

Dans cette étude, il a été trouvé qu'il existe une relation inverse entre la consommation de caroténoïdes et les risques de cancer colorectal. Cependant, le tabagisme réduit significativement voire même renverse cet effet à la fois protecteur de l'ingestion de caroté-

Ne lésinez pas sur le curcuma

Le curcuma et le poivre sont étudiés depuis longtemps comme traitements potentiels contre le cancer, mais une nouvelle étude laisse entendre pour la première fois que ces épices pourraient prévenir le cancer en visant spécifiquement les cellules souches.

Les chercheurs du centre de cancérologie de l'Université du Michigan aux États-Unis ont découvert que lorsque la curcumine, un élément chimique se trouvant dans le curcuma, et la pipérine, qui provient du poivre noir, sont ajoutées à une culture de cellules, le nombre de cellules souches est réduit tandis que les cellules normales sont épargnées. Les chercheurs estiment que l'élimination des cellules souches cancéreuses et la réduction du nombre de cellules normales sont essentielles dans la

Évitez le sel de la charcuterie

Certaines charcuteries favoriseraient l'apparition du cancer du côlon : c'est la conclusion d'une étude présentée en juillet dernier par des chercheurs de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) de Toulouse. En s'intéressant au lien entre consommation de charcuteries et cancers du côlon, les chercheurs ont découvert que les 4 facteurs réunis que sont : la coloration de la charcuterie, l'ajout de nitrites, la cuisson et l'oxydation, pouvaient provoquer une augmentation significative des lésions précancéreuses au niveau du côlon. Cancer : Inra rappelle que 100 nouvelles personnes sont atteintes d'un cancer du côlon chaque jour.

LE CURCUMA, UTILE CONTRE LE CANCER DU COLON



Des chercheurs du Royaume-Uni lancent une grande étude pour savoir si le curcuma, ingrédient phare du curry, peut aider à combattre les tumeurs responsables du cancer du côlon.

Un jour peut-être prescrire-t-on à un patient atteint de cancer du côlon des pilules de curcumine? Le curcuma, cette substance que l'on retrouve dans le curcuma, principal ingrédient du curry, se trouve au cœur d'une étude lancée par des chercheurs de l'Université de Leicester au Royaume-Uni. L'objectif : déterminer si des pilules de curcumine administrées avant une chimiothérapie peuvent améliorer le traitement des personnes souffrant du cancer du côlon. Un essai clinique va être mené dans des hôpitaux de Leicester. Il porte sur 40 patients atteints du cancer du côlon s'étant étendu au foie. Trois traits de ces volontaires ont pris de la curcumine pendant sept jours avant de prendre un traitement appelé Folfix qui associe trois médicaments de chimiothérapie.

Généralement, 40 à 60 % des patients traités au Folfix ne réagissent pas au traitement, explique-t-on sur le site de l'Université de Leicester. Ces patients subissent en plus des effets secondaires comme des picotements et des douleurs au niveau des nerfs, compliquant la poursuite du traitement.

Si la nouvelle étude entreprise par les chercheurs britanniques donne des résultats positifs, il se pourrait bien que la curcumine soit ajoutée au traitement traditionnel contre le cancer du côlon. Le professeur William Steward, chercheur à l'Université de Leicester, a souligné que jusqu'ici les tests faits sur des animaux combinant la curcumine à la chimiothérapie avaient montré une efficacité « 100 fois supérieure » à un traitement classique sans curcumine.

« La perspective que la curcumine augmente la sensibilité des cellules cancéreuses à la chimiothérapie est intéressante parce que cela voudrait dire que l'on pourrait diminuer les doses et diminuer par conséquent les effets secondaires et la pénibilité du traitement. »

Le curcuma est étudié depuis longtemps comme épice ayant le pouvoir de tuer les cellules cancéreuses. Des chercheurs de l'Université du Michigan aux États-Unis ont découvert que l'association de la curcumine et de la pipérine, issue du poivre noir, avait un effet destructeur sur des cellules souches cultivées en laboratoire.

Infographic.com

PEUT-ON LE PRÉVENIR ?

Le cancer du côlon est la forme la plus fréquente de cancer. Comment faire pour mettre toutes les chances de son côté et essayer de prévenir son apparition.

Les signes d'alerte

Le premier signe d'un cancer colorectal est un saignement dans les selles. Mais d'autres symptômes doivent vous inciter à consulter un médecin pour faire un test de dépistage ou une coloscopie :

- Changement dans votre transit (constipation ou diarrhée)
- Douleurs à l'estomac ou gaz dans les intestins
- Absence de selles ou selles peu fréquentes
- Sentiment de ne pas être totalement soulagé après être allé à la selle
- Perte de poids inexplicable
- Fatigue

Il évolue sans bruit

En fait, comme bien d'autres cancers, celui du côlon est une maladie insidieuse évoluant à bas bruit. Plus fréquemment à partir de la soixantaine, il ne donne des symptômes qu'à un stade déjà avancé. Il se manifeste alors par des troubles du transit

(constipation ou diarrhée inhabituelle, alternance de constipation et de diarrhées), des coliques abdominales, ou encore des saignements. Mais ces derniers ne sont pas toujours visibles dans les selles. D'où l'importance du dépistage.

Dépistage dans les selles

L'Hémocult, qui sert à ce type de dépistage, se généralise en France. Il suffit de prélever deux échantillons de selles à l'aide d'une spatule, de les placer dans le carton prévu à cet effet et de les envoyer au laboratoire. Si le test revient positif, l'exploration de l'intestin par coloscopie est nécessaire pour confirmer le diagnostic. Sachez aussi que tout saignement, même d'apparence anodine, doit faire consulter.

Mangez du poisson

Selon les résultats de l'étude Epic menée auprès de 500 000 personnes de dix pays européens, ce serait le bon moyen de réduire le risque de cancer colorectal. Et de façon spectaculaire ! Ceux qui en consomment 80 g par jour voient ce risque réduit de 40 %, par rapport aux personnes qui n'en mangent que 20 g par jour. Tandis que les grands

consommateurs de viande rouge, abats et charcuteries (500 g par jour) ont un risque augmenté d'un tiers par rapport à ceux qui se contentent de 80 g par semaine.

Mangez de l'artichaut

La présence d'inuline dans le cœur permet de maintenir une flore intestinale en bonne santé et de prévenir l'apparition du cancer du côlon. Elle explique aussi que l'eau paraisse sucrée quand on a mangé de l'artichaut. « Nous digérons mal l'inuline, car nous n'avons pas d'enzymes pour l'assimiler », explique Françoise Moissier, diététicienne. Du coup, lorsqu'elle arrive au niveau de l'estomac, elle stimule le côlon et améliore le transit. » On peut ajouter à cela des propriétés antioxydantes de premier ordre.

Des fruits tous les jours

Les fruits consommés régulièrement peuvent réduire les risques de cancer du côlon. En effet, les fibres des fruits accélèrent le transit intestinal et stimulent la production de certains acides gras qui ont des effets anti-tumoraux sur la muqueuse du côlon.

CENTRAFRIQUE : 6 morts lors d'affrontements dans le nord-ouest



Six personnes ont été tuées dans des affrontements mercredi dans la ville centrafricaine de Markounda (nord-ouest) tandis que six cas de blessés ont été enregistrés, a indiqué jeudi une source locale.

Après les affrontements, un calme relatif est revenu dans la ville jeudi, a signalé la même source qui déplore l'absence d'une structure de santé capable de prendre en charge les blessés, les humanitaires ayant interrompu leur intervention dans la localité.

Les affrontements généralisés ces derniers temps dans les régions du nord-ouest de la République centrafricaine (RCA) ont pour explication l'assassinat en novembre dernier par des groupes rebelles rivaux du chef rebelle d'une des ailes du groupe armé RJ, Raymond Bélanga. En représailles à cet assassinat, les groupes d'autodéfense de la RJ s'en prennent vertement à l'ex-Séléka, embrasant presque toute la région du nord-ouest de la RCA.

Dans la ville centrafricaine de Paoua (nord-ouest), des ex-Séléka, voulant contrer des éléments de la RJ, se sont mis à tuer pêle-mêle dans les villages et à incendier des maisons d'habitation. Toujours dans la région de Paoua, des éléments de la RJ s'étaient attaqués, à l'approche du Nouvel An, à des éléments du Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC), une faction de l'ex-Séléka. Ils juraient de ne pas les voir dans les parages, selon des médias.

Le député de la circonscription touchée, Timoléon Mbaikoua, ne cesse d'interpeller le gouvernement et la mission onusienne MINUSCA à l'action, dans le but d'apporter la sécurité dans la région, permettant à la population de vaquer librement à ses activités.

RD CONGO L'UA « profondément préoccupée » par les incidents à Kinshasa et dans d'autres localités du pays

Le président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Moussa Faki Mahamat, a fait part de la "profonde préoccupation" de l'Union africaine (UA) suite aux incidents survenus à Kinshasa et dans d'autres localités de la République démocratique du Congo (RDC), le 31 décembre 2017, ont rapporté des médias.

Dans un communiqué publié jeudi sur le site de l'UA, M. Faki "déploie profondément les pertes en vies humaines enregistrées" et appelle "à faire la lumière sur tout excès commis par les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, afin que les auteurs de ces actes en rendent compte".

Le Président de la Commission de l'UA exhorte tous les acteurs congolais "à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de tous actes ou propos de nature à tendre davantage la situation".

Rappelant l'Accord politique de la Saint Sylvestre, il les appelle à œuvrer ensemble à la tenue, dans les délais annoncés par la Commission électorale nationale indépendante et dans le respect des dispositions pertinentes de la Constitution, des élections prévues en décembre 2018. A cet égard, M. Faki souligne "la nécessité de créer un environnement propice au déroulement de scrutins libres, transparents et réguliers, y compris la prise de mesures de décrispation, conformément à la lettre et à l'esprit de l'Accord politique de la Saint Sylvestre, et le respect des libertés et droits fondamentaux garantis par la Constitution".

Pour rappel, un policier et quatre civils ont été tués dimanche à Kinshasa et à Kananga (centre) en RDC, en marge de manifestations de catholiques contre le gouvernement, interdites par les autorités.

SOUDAN: Production de plus de 100 tonnes d'or en 2017

Le ministère soudanais des Minéraux a annoncé mercredi que le Soudan avait produit plus de 100 tonnes d'or en 2017, pour une valeur d'environ 400 millions de dollars.

"Au cours de l'année dernière, nous avons produit plus de 100 tonnes d'or pour une valeur d'environ 400 millions de dollars, ce qui équivaut aux revenus pétroliers du pays avant la



séparation d'avec le Soudan du Sud", a annoncé le ministre des Minéraux Hashim Ali Salem dans

un communiqué.

Il a précisé que 80 tonnes d'or avaient été produites par le secteur

minier traditionnel.

Le ministère travaille actuellement à lever les éléments qui font encore obstacle aux investissements dans le secteur des mines d'or, et à lutter contre la contrebande d'or, a-t-il ajouté.

Depuis qu'il a perdu les trois quarts de ses revenus pétroliers après la sécession du Soudan du Sud en 2011, le Soudan cherche à faire de ses mines d'or une de ses principales sources de devises étrangères.

UGANDA : Le ministère du Tourisme qualifie de « fantastique » l'interdiction du commerce de l'ivoire en Chine

Le ministre ougandais du Tourisme a salué mercredi l'interdiction du commerce de l'ivoire en Chine, qualifiant cette décision de "fantastique".

Ephraïm Kamuntu, ministre du Tourisme, de la Faune sauvage et des Antiquités, a déclaré dans une interview donnée à l'agence Chine nouvelle qu'il était grand temps que le commerce de l'ivoire soit interdit partout à travers le monde.

La Chine a fermé ses portes au commerce de l'ivoire le 31 décembre 2017.

Il est désormais illégal de travailler ou de vendre l'ivoire et ses produits dérivés dans ce pays d'Asie.

"C'est fantastique.

L'interdiction du commerce de l'ivoire aurait dû avoir lieu il y a longtemps déjà.

C'est donc une décision positive de la part de la Chine.

Comme vous le savez, l'Ouganda a la chance d'avoir des élé-

phants, et ils sont des cibles faciles pour les braconniers qui les chassent pour leur ivoire", a déclaré M. Kamuntu.

La Chine respecte son engagement de mettre fin à la transformation et aux ventes commerciales de l'ivoire à la fin de 2017, avait annoncé l'Administration d'Etat des forêts de la Chine, ajoutant qu'il s'agissait d'un "cadeau du Nouvel An pour les éléphants" de la part de la Chine.

Cette mesure affecte 34 entreprises de transformation et 143 lieux de commerce désignés.

Ces derniers fermeront tous, alors que la Chine était autrefois le plus grand marché de l'ivoire au monde.

"Les autorités chinoises continueront de sévir face à la collecte d'ivoire et à la transformation, aux ventes, au transport et à la contrebande de défenses d'éléphants", avait indiqué l'administration.

L'Autorité de la faune sauvage d'Ouganda (UWA) a également sa-

lué mardi la décision de la Chine, qu'elle a décrit comme un grand pas en avant.

Andrew Seguya, directeur exécutif de l'UWA, a déclaré à l'agence Chine nouvelle que la décision de la Chine allait contribuer de manière significative à la protection et à la conservation des éléphants d'Afrique.

"Cela nous donne beaucoup d'espoir pour les éléphants d'Ouganda, d'Afrique et du monde entier.

Nous félicitons donc le gouvernement chinois pour cette décision", a-t-il déclaré.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la population totale de l'éléphant d'Afrique a baissé de 111 000 individus au cours des dix dernières années.

Après un pic en 2011, le braconnage des éléphants africains a enregistré une certaine baisse, mais se maintient à un niveau trop élevé à l'échelle du continent.

LIBYE: Plus de 5.000 soldats tués dans la lutte antiterroriste à Benghazi

Un porte-parole de l'armée libyenne a rapporté mercredi que la guerre contre le terrorisme dans la ville de Benghazi dans l'est du pays avait tué plus de 5.000 soldats.

"Toutes les opérations militaires dans cette ville ont pris fin, et le terrorisme a été éliminé, après les combats de nos troupes de la base aérienne de Benina à Sidi Ekhreish (centre de Benghazi)", a déclaré le porte-parole, Ahmad Mismari, lors d'une conférence de presse.

"Nous n'oublions pas les sacrifices de ces hommes dans cette bataille épique, où plus de 5.000 soldats sont morts en martyrs et des milliers d'autres ont été amputés pour éliminer le terrorisme de Benghazi", a ajouté M. Mismari.

L'armée a annoncé jeudi avoir pris le contrôle de l'ensemble de la zone de Sidi Ekhreish dans le centre de Benghazi, qui était le dernier bastion terroriste de la

ville, à l'issue d'opérations qui ont duré plus de cinq mois.

Des dizaines d'extrémistes ont fui après la prise de contrôle de la zone par les forces armées.

Benghazi, deuxième plus grande ville de Libye et lieu de départ du soulèvement de 2011 qui a renversé l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi, a été le théâtre d'un conflit de trois ans opposant l'armée dirigée par le général Khalifa Haftar à des groupes extrémistes.

M. Haftar a annoncé en juin avoir repris l'ensemble de la ville de Benghazi et vaincu les groupes armés opposés. Toutefois, certains combattants restaient dans la ville, utilisant des mines terrestres pour lancer des attaques contre l'armée.

M. Mismari a souligné que l'armée "continue de lutter contre le terrorisme.

Nous avons surveillé tous les mouvements terroristes et ceux

qui les soutiennent". Il a souligné que l'armée poursuivait le siège de la ville proche de Derna.

"Le commandement des opérations de Sirte continue de poursuivre les combattants restants de l'Etat islamique dans la ville de Sirte de manière occasionnelle.

Les patrouilles de sécurité et les combats se poursuivent, malgré la difficulté naturelles et les conditions du terrain", a déclaré M. Mismari à propos des menaces potentiellement restantes de Daech.

En décembre 2015, les forces alliées au gouvernement libyen, soutenu par les Nations unies, ont vaincu Daech et ses mouvements affiliés et les ont expulsés de Sirte, une ville située à quelque 450 km de Tripoli, la capitale du pays.

Depuis, les survivants de Daech ont fui vers les régions de vallées et de montagnes du sud du pays.

PAKISTAN: Test réussi pour un missile antinavire

Le Pakistan a testé avec succès un missile antinavire, selon un communiqué de la marine pakistanaise publié mercredi.

La marine a testé le missile de croisière antinavire Harbah, développé localement, à partir de son nouveau navire Fast Attack Craft PNS Himmat.

Harbah est mot ourdou qui signifie arme de guerre robuste.

Selon le communiqué, le missile, équipé de technologie moderne, peut également attaquer le sol et toucher une cible avec précision, ce qui prouve les capacités impressionnantes de ce système.

"Le succès de ce lancement prouve une fois de plus la crédibilité de la



force de frappe de la marine pakistanaise et le parfait niveau de maîtrise locale de l'armement de haute technologie atteint par l'industrie de la défense du Pakistan", a indiqué la marine. Le chef d'état-major

de la marine, l'amiral Zafar Mahmoud Abbasi, a exprimé son extrême satisfaction en ce qui concerne la capacité opérationnelle des unités de la flotte de la marine pakistanaise, saluant les ef-

forts de tous les ingénieurs et chercheurs ayant mené à la réussite de ce système d'armement. M. Abbasi a également réaffirmé l'engagement de la marine pakistanaise pour assurer la défense maritime du pays.

SYRIE: 2 militaires russes tués dans une attaque au mortier (ministère russe de la Défense)

Le ministère russe de la Défense a annoncé jeudi que deux militaires russes avaient été tués dans une attaque au mortier menée par des terroristes en Syrie à la veille du Nouvel An.

"Alors que la nuit tombait, la base aérienne de Hmeimim a subi une soudaine attaque au mortier d'un groupe mobile de terroristes au cours de laquelle deux militaires ont été tués", selon le ministère de la Défense cité par des agences de presse.

Le ministère a démenti parallèlement des informations du quotidien Kommersant selon lesquelles sept avions militaires avaient été "pratiquement détruits" dans cette attaque.

Le président russe Vladimir Poutine a ordonné mi-décembre un retrait partiel des troupes déployées depuis septembre 2015 en Syrie, estimant leur mission de combattre les groupes terroristes en appui à l'armée syrienne "brillamment accomplie". L'armée russe va cependant



maintenir en Syrie son Centre de conciliation des belligérants de la crise, trois bataillons de police militaire, ainsi que la base aérienne de Hmeimim et la base militaire navale de Tartous.

Dans une récente déclaration, le président russe a fait l'éloge du rôle "crucial" de son pays dans la défaite des terroristes en Syrie.

"La Russie a fourni une contribution cruciale dans la défaite des forces criminelles qui avaient défié toute la civilisation, en détruisant l'armée terroriste d'une dictature barbare", a déclaré M. Poutine, au début d'une cérémonie de remise des décorations aux militaires russes qui ont participé à l'opération russe en Syrie.

RAIDS AÉRIENS AU YÉMEN: Près de 50 civils et rebelles tués (hôpitaux)

Près de cinquante civils et rebelles yéménites ont trouvé la mort ces dernières 24 heures dans des raids aériens de la coalition menée par l'Arabie saoudite dans la province de Hodeida près de la mer Rouge, ont indiqué jeudi des responsables hospitaliers.

L'aviation de la coalition a mené, selon des sources locales, neuf frappes aériennes dans la nuit de mercredi à jeudi, ainsi que jeudi matin, contre différentes positions rebelles dans cette province stratégique de l'ouest du Yémen en guerre.

Selon un bilan recueilli auprès de quatre hôpitaux de la ville de Hodeida, capitale de la province éponyme, 36 rebelles ont été tués dans ces attaques, ainsi que 12 civils qui ont été atteints par "erreur", selon ces sources.

Le coordinateur humanitaire de l'ONU au Yémen, Jamie McGoldrick, avait affirmé jeudi dernier que 68 civils avaient été tués deux jours auparavant dans des raids aériens de la



YÉMEN - ARABIE SAOUDITE Ryadh intercepte un missile balistique près de la frontière avec le Yémen



La défense anti-aérienne saoudienne a intercepté vendredi un missile balistique au-dessus d'une province frontalière du Yémen, ont rapporté des médias.

La défense anti-aérienne a intercepté le missile balistique au-dessus de Najrane, selon la télévision saoudienne Al-Ekhabriya. La chaîne n'a fourni aucune autre précision.

Il s'agit du troisième missile balistique tiré par les éléments du mouvement Ansarullah yéménite (Houthis) qui sont en guerre contre le gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale.

Les deux premiers missiles tirés en novembre et en décembre ont été interceptés au-dessus de la capitale saoudienne Ryadh, l'un avait ciblé l'aéroport international et l'autre le palais Yamama, la résidence officielle du roi Salmane.

La coalition arabe sous commandement de l'Arabie saoudite intervient au Yémen depuis mars 2015 en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi, en exil à Ryadh après que les Houthis se sont emparés de la capitale yéménite Sanaa en septembre 2014 ainsi que de vastes portions du territoire. Plus de 8.750 personnes ont été tuées dans la guerre depuis 2015.

IRAK Plus de la moitié des déplacés d'Irak de retour chez eux (OIM)

Plus de la moitié des déplacés irakiens ayant dû quitter leurs foyers à cause du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) sont rentrés chez eux, a indiqué jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Fin décembre, 3,22 millions de personnes étaient rentrées chez elles tandis que 2,61 millions de personnes étaient toujours déplacées, indique l'OIM.

Cette inversion de tendance intervient à la fin du mois durant lequel le gouvernement irakien a proclamé la victoire militaire sur l'organisation terroriste chassée de tous les centres urbains.

A titre d'exemple, "fin 2015, moins d'un demi-million de déplacés étaient rentrés chez eux", explique la porte-parole de l'OIM en Irak, Sandra Black.

"En 2017, ils étaient 1,85 millions de déplacés à revenir", poursuit-elle. "Le fait que les forces irakiennes ont repris de larges zones est important et la sécurité s'est améliorée", explique-t-elle encore.

Les forces irakiennes ont lancé en 2016 une offensive contre le groupe terroriste Daech, ce qui leur a permis de reprendre d'abord Fallouja puis Ramadi dans l'ouest.

Mais l'assaut final a été lancé contre le centre historique de Mossoul à l'est, dernier bastion des terroristes.

coalition.

Cette dernière a accusé M. McGoldrick de partialité en faveur du mouvement armé des Houthis au Yémen, sans toutefois nier la mort des civils.

La coalition sous commandement saoudien a intensifié ses bombardements aériens contre les Houthis depuis l'interception le 19 décembre d'un missile tiré par les Houthis en direction de Ryadh.

Elle intervient au Yémen depuis mars 2015 en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi.

Ce dernier avait été chassé de Sanaa quand les Houthis s'étaient emparés de la capitale yéménite en septembre 2014 ainsi que de vastes portions de territoires.

Plus de 8.750 personnes ont été tuées depuis l'intervention de la coalition, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

AÏN DEFLA :

Grand engouement pour le musée de l'Emir Abdelkader de Miliana

Le musée de l'Emir Abdelkader de Miliana (Aïn Defla) constitue en ces vacances scolaires d'hiver le point de mire des visiteurs dont de nombreux enfants, avides d'en savoir plus sur cet édifice symbolisant la résistance du peuple algérien pendant la période coloniale.

Seuls ou accompagnés de leurs parents, des jeunes et des moins jeunes de passage à Miliana tiennent à rendre visite à cet endroit constituant la mémoire de la ville, voire de l'Algérie tout entière, de son histoire et des sacrifices consentis pour le recouvrement de son indépendance.

Située en plein centre-ville de Miliana, cette ancienne demeure de l'Emir Abdelkader au style mauresque, a été restaurée en musée dont l'ouverture remonte à l'année 1997.

A travers les différentes salles d'exposition constituant le musée, le visiteur aura toute la latitude de découvrir des pans entiers de l'histoire de l'Algérie en général et de la région de Miliana en particulier, depuis l'époque romaine jusqu'à l'indépendance.

Consolidation de la mémoire collective, principale mission du musée

Incontestablement, c'est la salle d'armes renfermant tout une collection d'armes utilisées durant la résistance populaire, qui semble le plus capter l'intérêt des visiteurs, les incitant à s'y attarder. Des fusils, des pistolets mais aussi des épées sont

méticuleusement exposés, des objets inertes mais qui n'en racontent pas moins l'histoire du pays. «En contemplant ces armes, des moyens rudimentaires par rapport à ceux dont disposait la France à l'époque, je mesure la volonté et la hargne qui animait l'Emir Abdelkader, ses hommes et les Algériens de façon général pour chasser l'inducteur occupant», observe Sofiane, accompagné à l'occasion de sa femme et de ses quatre enfants. Nonobstant son côté didactique, la visite d'un musée de surcroît de la dimension de celui de l'Emir Abdelkader constitue, selon ce père de famille venu de la capitale, une occasion propice pour expliquer à la jeune génération les sacrifices consentis pour le recouvrement de l'indépendance du pays. Lui emboitant le pas, Aïssa, fonctionnaire de son état ayant fait le déplacement depuis la lointaine Biskra, soutient que l'objectif de la visite du musée consiste notamment «à faire ancrer chez la jeune génération l'amour de la patrie».

«Bien de manuels d'histoire renvoient à la période de résistance à l'occupant mais pour les enfants, il n'y a assurément pas mieux que de se rapprocher



de près de tout ce qui y renvoie», a-t-il appuyé, tout en contemplant l'étendard de l'émir.

Tout en soutenant que rendre visite à Miliana sans faire un passage au musée serait, pour lui, inconcevable, cet homme exerçant une profession libérale a observé que l'établissement constitue une véritable «encyclopédie» susceptible de résumer bien des pans de l'histoire du pays.

La salle de la Guerre de Libération nationale consacrée à l'histoire contemporaine n'est pas en reste de ce désir d'en connaître d'avantage sur les péripéties de la Révolution notamment de la part des enfants dont

la manière de contempler les tableaux, photos et autres documents de Chouhada était révélatrice à plus d'un titre.

Pour la sous-directrice du musée dont elle assure également la fonction de guide, Gouchiche Samira, ce monument joue un rôle complémentaire avec l'école, s'employant à consolider chez les élèves des notions et des aspects acquis.

Véritable gardien de la mémoire, le musée permet, selon elle, une consolidation de la mémoire collective, faisant remarquer au passage que l'édifice constitue le point de convergence des délégations officielles de passage à Miliana.

RÉHABILITATION DU CARRÉ DES MARTYRS DE AIN SEFRA (NÂAMA) : Réinhumation des ossements de 15 chouhada

Une cérémonie de réinhumation des restes de 15 chouhada s'est déroulée jeudi au carré des martyrs «Djebel Dhala», dans la commune de Ain Sefra (wilaya de Nâama), qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation, a-t-on appris du P/APC. Cette opération, a indiqué Kendoussi Belkacem, sera suivie par d'autres jusqu'à l'achèvement de la réinhumation des ossements de 140 chouhada qui ont été exhumés pour travaux de réfection. L'opération de réinhumation s'est déroulée en présence des membres des organisations de moudjahidine et d'enfants de chouhada. Les travaux de réhabilitation ont été achevés au niveau du carré des martyrs touchant différents aspects de ce site historique où une stèle commémorative a été érigée portant une liste nominative des chouhada de la commune. L'inauguration officielle aura lieu à l'occasion de la Journée nationale du chahid, commémoré le 18 février, a indiqué M. Kendoussi. Le projet de réfection du carré des martyrs de la commune de Ain Sefra a comporté le réaménagement des tombes en marbre, l'édification d'une stèle commémorative et la réalisation de fresques portant les noms des martyrs, en plus de l'aménagement d'espaces et la réalisation d'une clôture.

EL-OUED :

Approfondir les recherches sur les sacrifices du Chahid Taleb Larbi et ses pairs qui ont fait la gloire du pays



Les participants à un séminaire sur «Chahid Taleb Larbi Guemoudi», tenu, jeudi à El-Oued, ont appelé à approfondir les recherches sur les sacrifices consentis par ce Martyr et les autres Chouhada qui ont fait la gloire du pays.

Les intervenants, chercheurs et universitaires, ont souligné la nécessité d'approfondir les études et recherches historiques en vue de mettre au jour les sacrifices consentis par les Chouhada pour garantir la souveraineté et l'indépendance de l'Algérie.

Le secrétaire général de l'organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), Tayeb El-Houari, a, à ce titre, appelé à mettre

en exergue les sacrifices du Chahid Taleb Larbi, un des héros de la révolution dans la région du Sud-est du pays, et les autres chouhada de la révolution, ajoutant que «cette démarche s'insère au titre de la préservation de la mémoire collective nationale qui a façonné le passé et trace les repères de l'avenir». L'universitaire Abdelmalek Sadek (Biskra), dans sa communication intitulée «Chahid Taleb Larbi et sa mission révolutionnaire», indiqua que cette personnalité historique, à la tête de plus de 1.300 Moudjahid, a fait l'évènement durant la guerre de libération nationale après avoir déjoué les dessins du colonialisme.

L'enseignante Kamla Farhat, (université d'El-Oued), a, dans son exposé «Taleb Larbi soutien de l'arrière-base de la guerre de libération», indiqué que «le Chahid fut un des canaux d'acheminement et d'approvisionnement en armes pour la révolution de libération notamment dans la région des Aurès».

Les participants ont, lors de cette rencontre, abordé d'autres aspects de la vie et le combat du Chahid Taleb Larbi Guemoudi. Née en 1923 dans la région d'El-Oued, après avoir appris le saint Coran à la zaouïa Tidjania, cet orphelin qui a rejoint, dès les premiers temps, les rangs de l'Armée de Libération nationale (ALN), a été désigné, par le commandant chahid Mustapha Benboulaïd, à la tête du commandement de la région du Sud-est, où il a pris part à des épopées contre le colonialisme français avant de tomber au champ d'honneur le 20 juin 1957 dans les frontières Est du pays. Cette première rencontre sur le Chahid Taleb Larbi a été initiée par l'organisation nationale des enfants de Chouhada, en coordination avec la bibliothèque publique d'El-Oued.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

O.P.G.I d'Ain-Defla.

Hay Hadj Kadour - Ain defla-

REF : . 4207 ..D/MO/D.G/2017



Monsieur le Directeur Général
de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Ain-Defla

A

Monsieur le gérant de l'entreprise - OUCHENE DJILALI -
Rue Halaimi Mohamed N°04 Khemis Miliana .W.AIN DEFLA

OBJET : Mise en demeure N° 04.

PROJET : 50/4700 Logements Publics locatifs à AIN BENIANE Programme Quinquennal 2010/2014 année 2011. 2eme tranche.

LOT : TCE y compris VRD.

- Vu le Marché N°95/2013 en date du 26/11/2013, contracté avec l'entreprise -OUCHENE DJILALI - Pour la réalisation des projets 50/4700 Logements Publics locatifs à AIN BENIANE Programme Quinquennal 2010/2014 année 2011. 2eme tranche, dans un délai de Quatorze (14) Mois.

- Vu l'ordre de service N° 01 (démarrage des travaux) en date du 27/11/2013.
- Vu la mise en demeure N° 01 établie par nos services en date du 27/01/2015.
- Vu la mise en demeure N° 02 établie par nos services en date du 08/03/2016.
- Vu la mise en demeure N° 03 établie par nos services en date du 30/08/2017.

- Suite aux différentes visites effectuées par nos services techniques au projet cité ci-dessus, il a été constaté que le rythme des travaux très lent avec un taux d'avancement ne reflète pas le délai consommé.

A cet effet, votre entreprise est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains, matériels et nécessaires et travailler en système de double brigade afin de rattraper le retard enregistré et cela dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure, dans la presse nationale et le BOMOP.

Faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre de votre Entreprise.

* Copie Transmise à :

BET: HADDOUCHE FETHI.

GALA DE IDIR : Une fête sous le signe des retrouvailles

Ils étaient très nombreux à se déplacer jeudi soir à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf pour revoir ou découvrir Idir sur scène, faire la fête et replonger dans un univers musical festif porté par la poésie et belle mélodie.

Billet en main, les fans de l'icône de la chanson kabyle commençaient à se masser à l'entrée de la coupole plusieurs heures avant le début du concert pour assister à cet événement musical qui marque le retour de Idir sur scène après 39 ans d'absence.

Dans la foule, des femmes en robe traditionnelle kabyle et des hommes en burnous blanc ont ainsi tenu à marquer cet événement musical qui précède de quelques jours la fête de Yennayer, le nouvel an amazigh, célébré en Algérie, officiellement pour la première fois.

Dans l'enceinte et aux abords de la Coupole, la sûreté nationale et la protection civile ont déployé un dispositif important, mais discret, pour les deux jours de concert.

En attendant leur idole, les quelques 5000 spectateurs présents ont d'abord assisté à la prestation d'une chorale de jeune filles, avant l'entrée sur scène des 30 musiciens accompagnant le chanteur. Comme pour annoncer la couleur, Idir, habillé sobrement, coiffé d'un chapeau et guitare en bandoulière, a fait son apparition sur



scène sur les airs entraînant de «Yelha Wurar» (la fête est belle), galvanisant un public, parmi lequel de nombreux spectateurs venus en famille.

Accueilli par une standing ovation et des youyous, Idir a fait part de son bonheur «inimaginable» de revenir chanter parmi les siens, après une longue absence. Aux cris de «Imazzighen» qui fusaient du public, le chanteur répondait, serein: «nous sommes aussi là pour faire

connaître Tamazight et pour le moment tout se passe bien», dans une allusion à l'officialisation de Tamazight et à la récente réhabilitation de Yennayer.

Ne pouvant contenir son émotion, Idir entamait d'une voix tremblante ses chansons, avant de prendre ses aises sur scène et demander à son public de l'accompagner.

Jouant juste les premières notes de chacun de ces titres, le chanteur allégrement fait pas-

ser un test de mémoire à son auditoire qui reprenait à l'unisson chacun de ses tubes, à l'instar de «Ayarrache Nnagh» (nos enfants), «Tizi Ouzou» ou encore «Aghrib».

Les youyous s'élevaient des gradins de la coupole qui se sont illuminés par les flash des téléphones portables particulièrement lorsqu'Idir a entonné «Chfigh» (Je me souviens), un texte poétique tout en émotion, repris en chœur dans la salle.

Un peu statique au tout début du spectacle, le public a très vite adhéré aux rythmes du thél et de bendir, se laissant aller aux déhanchements sur d'autres chansons plus rythmées, près de trois heures durant.

De nombreux spectateurs disent avoir fait le déplacement en famille pour faire découvrir à leurs enfants celui qui a, par ses mélodies, bercé leur jeunesse et que les plus jeunes ne connaissent qu'à travers les disques, la télévision ou Internet.

Idir animera un second concert à guichet fermé vendredi soir à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, avant une grande tournée nationale à partir de mai.

Un public des grands jours et un gala qui a tenu ses promesses

L'icône de la musique kabyle, Idir a renoué avec son public à la faveur d'un grand spectacle festif organisé jeudi soir à Alger marquant son retour sur scène après près de quarante ans d'absence.

Accueilli dans la grande salle de la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Idir était accompagné par un orchestre de 30 instrumentistes dirigés par Mehdi Ziouèche, un musicien polyvalent qui a présenté les différentes pièces choisies dans un nouvel habillage harmonique plein de créativité, et une chorale de jeunes, essentiellement de l'Institut national supérieur de musique.

Après quelques reprises, tirées de l'essentiel de l'album «Les chasseurs de lumières» et rendues par la chorale féminine du Collège Larbi Mezani de Beni Yenni, l'artiste, très ému de retrouver son public, a choisi pour son entrée en scène la pièce «Yelha Urar» (la fête est belle), donnant vite le ton d'une soirée qui s'annonçait euphorique. Accompagné de sa fille Thanina qui a assuré une partie des chœurs, chanté à capella et même dansé sur la musique de son père, Idir a étalé quelques unes de ses pièces thématiques, aux contenus poétiques éloquentes pour évoquer la femme, l'exil, l'amour de la patrie et la tradition ancestrale.

Le public très nombreux composé de fans de tout âge a célébré le retour de son idole par des applaudissements nourris et des youyou répétés, réussissant à arracher quelques larmes au chanteur du fameux «Avava Inouva» qui a du céder à l'émotion.

L'orchestre, une fusion d'instruments occidentaux et orientaux (mandole, mandoline, Thél et bendir), répartis sur les pupitres des cordes, cuivres et percussions, a brillamment soutenu le chanteur dans un mélange de sonorités modernes et autochtones. Beaucoup d'admirateurs du chanteur ont fait le déplacement depuis plusieurs villes d'Algérie, parfois accompagnés de leurs enfants pour leur faire découvrir la musique de Idir qui a étalé entre autres pièces, «Azawaw», «Zwits Rwitz», «Tizi Ouzou» (adaptée de «La maison bleue» de Maxime Le Forestier).

Devant un public qui n'a rien oublié des engagements citoyens de Idir, le chanteur kabyle a entonné «Lefhama, Tighri Bwedgud (l'appel du peuple)», une chanson «programmée», résolution citoyenne et qui prône la liberté dans l'unité.

Dans un hommage appuyé à la femme dans ses différents combats à travers le temps, Idir a fait chanter en chœur l'assistance sur «Aghrib», une pièce qui évoque l'attente

du retour du bien aimé de son exil.

Le chanteur très heureux de retrouver un public, qui connaît par cœur tous ses titres, a replongé son auditoire dans un répertoire datant parfois de plus de trente ans avec des morceaux comme «Ch'figh» (Je me souviens), «Ayarrache nagh» (nos enfants) ou encore «Azguer» (le bœuf).

Le gala de Idir, le premier depuis 1979, s'est terminé après près de trois heures de scène au terme desquelles un disque d'or a été remis au chanteur. Annoncé avant le concert, le duo avec le chanteur et poète Lounis Ait Menguellet, autre illustre représentant de la chanson kabyle, n'a pas eu lieu, ce dernier étant souffrant.

Près de 5000 spectateurs ont fait le déplacement pour ce concert, annoncé depuis plusieurs mois et très attendu par les fans du chanteur. Des officiels dont Azzedine Mihoubi, El Hadi Ould Ali et Hacène Mermouri, respectivement ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et du Tourisme et de l'Artisanat étaient également présents au gala. Organisé sous l'égide de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), le gala sera prolongé par second concert vendredi soir à Alger, avant une grande tournée nationale prévue à partir de mai.

TIZI-OUZOU : Yennayer sera célébré dans la convivialité et le partage en présence d'une vingtaine de wilayas



Décreté fête nationale chômée et payée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le premier jour de Yennayer, de l'an amazigh qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année, sera célébré à Tizi-Ouzou dans la convivialité et le partage en présence d'une vingtaine de wilayas. Un riche programme d'activités culturelles et sportives, qui s'étalera du 7 au 11 de ce mois de janvier, a été concocté à cet effet par les différentes directions locales afin de célébrer l'avènement du nouvel an amazigh dans la joie comme la veut la tradition, avec la participation des wilayas d'Alger, Boumerdes, Tipasa, Blida, Tlemcen, de Chlef, Bouira, Bordj, Bou Arreridj, Setif, Batna, Khenchela, Souk Ahras, Oum El-Bouaghi, Tébessa, Ghardaïa, Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, selon le programme diffusé jeudi par la cellule de communication de wilaya.

Des expositions mettront en valeur la richesse et la diversité culturelle et patrimoniale nationale à travers des objets de l'artisanat, les métiers traditionnels, l'art culinaire, l'habitat traditionnel, les produits du terroir. Des démonstrations de préparation du repas de Yennayer et des

dégustations sont également au menu de ce programme qui prévoit également la traditionnelle Waada du 12 janvier où les citoyens partageront un couscous au poulet aux sept légumes.

Et pour faire de ce repère identitaire célébré à travers tout le territoire national - en faisant appel aux différents rituels, dont le dénominateur commun est la préparation d'un repas généreux et la distribution de friandises aux enfants augurant une nouvelle année prospère -, un moment de joie, la direction de la culture a prévue la réalisation, par les élèves de l'école régionale des Beaux arts d'Azazga, des peintures et autres tagues à travers la ville de Tizi-Ouzou.

Les activités marquant la célébration de Yennayer ne se dérouleront pas uniquement au chef lieu de wilaya, mais toucheront l'ensemble des espaces culturels, maisons de jeunes et autres établissements de la culture et de la jeunesse et des sports des différentes localités. Un séminaire national sous le thème «Yennayer, un symbole et une histoire plusieurs fois millénaire» aura lieu les 7 et 8 janvier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri avec la participation d'universitaires et chercheurs. Des pièces théâtrales, projections de films, galas artistiques, défilés de mode, concours artistiques et culturels, des tournois sportifs et exhibitions, sont aussi prévus dans le cadre des festivités.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE GUELMA : Appel à proposer des textes pour production

Le Théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma (TRG) a invité les détenteurs de textes théâtraux (pour adultes et pour enfants) à travers le pays à lui présenter leurs œuvres pour une éventuelle production des écrits choisis au titre de l'année 2018, a-t-on appris jeudi de son directeur, Rachid Djerourou. Le TRG a réceptionné des œuvres sur son site internet et sa page facebook, a indiqué Djerourou qui a expliqué que le but d'une telle démarche était de «drai-

ner un maximum de talents de toutes les régions d'Algérie». Spécialement désigné à cet effet, un jury artistique aura la tâche d'évaluer tous les textes et d'en choisir deux (un pour adultes et l'autre pour enfants) qui seront produits par le TRG au cours de l'année 2018, a-t-il détaillé. Rachid Djerourou a par ailleurs affirmé que cette initiative «permettra de poser les jalons de nouvelles réflexions scientifiques et académiques et de trouver de nouveaux moyens d'ex-

pressions en mesure de développer le théâtre» dans la wilaya. Le théâtre régional Mahmoud Triki de Guelma a produit en 2017 deux pièces théâtrales, la première destinée aux adultes intitulée «Siyadette El Naib» qui traite avec humour un sujet sociopolitique. La seconde représentation intitulée «Gheffoua» destinée aux enfants âgés de plus de 8 ans traite de l'importance de s'ouvrir aux sciences et aux arts.

APS

HANDBALL / DIVISION
EXCELLENCE DAMES
(MISE À JOUR) :

Victoire du GSP devant l'ASFAK Constantine (24-15)

Le handballeuses du GS Pétroliers se sont imposées en déplacement devant leurs homologues de l'ASFAK Constantine sur le score de 24 à 15, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence dames, disputé jeudi à Constantine. A la faveur de cette victoire, les Pétrolières (16 pts) sont désormais à deux longueurs du leader invaincu du Championnat le HBC El-Biar, alors que l'ASFAK Constantine reste scotchée à la 8e place avec 5 points.

ASFAK Constantine - GS Pétroliers 15-24

Classement : Pts J

1. HBC El-Biar	18 9
2. GS Pétroliers	16 9
3. NRF Constantine	14 9
4. US Akbou	9 9
--. HHB Saïda	9 9
6. JS Auzellaguen	8 9
7. CHB Bachdjarah	7 9
8. ASFAK Constantine	5 9
9. HBCF Arzew	4 9
10. HC Mila	0 9

CAN-2018 DE HANDBALL
(PRÉPARATION) :

La Tunisie s'impose face à la Roumanie (B) 33-22

La sélection tunisienne de handball, l'un des adversaires de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Gabon (17-27 janvier) s'est imposée jeudi soir devant la Roumanie (B) sur le score de 33 à 22, en match amical de préparation disputé en Roumanie dans le cadre d'un tournoi amical.

Ce rendez-vous préparatoire regroupe également les sélections du Portugal, du Bahreïn et le club Balonmano Granollers (Espagne). Outre l'Algérie, la Tunisie (vice-championne d'Afrique) affrontera dans le groupe A de la CAN-2018 le Gabon (pays hôte), le Cameroun et le Congo, tandis que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria.

Les trois premiers de la compétition représenteront l'Afrique au Mondial 2019, prévu en Allemagne et au Danemark.

TENNIS / TOURNOI

«FUTURES 2» EN TUNISIE : L'Algérien Makhlouf disputera les qualifications

Le tennismen algérien Nazim Makhlouf a été retenu pour disputer les qualifications du tournoi international seniors "Futures 2", prévu à Hammamet (Tunisie) du 15 au 21 janvier, selon le programme de la compétition dévoilé jeudi par les organisateurs.

Makhlouf (21 ans) figure au 52e rang de la liste des qualifications qui compte 53 candidats. Plusieurs tennismen relativement bien classés sur la scène internationale prendront part à ce rendez-vous, notamment l'Allemand Jeremy Jahn (327e mondial) et l'Espagnol Sergio Gutierrez-Ferrol (394e mondial).

Cette compétition, destinée uniquement aux messieurs, est dotée d'un prize-money de 15.000 USD et se déroulera sur les courts en terre battue de l'hôtel Sentido-Phénicia d'Hammamet.



JOURNÉE NATIONALE DU CROSS DE L'ANP :

Large participation à travers les différentes régions militaires

La Journée nationale du cross de l'ANP, organisée jeudi à travers les différentes régions militaires, unités et autres structures de formation militaire du pays, a été marquée par une large participation des éléments militaires de différents grades et catégories d'âge, a indiqué à Blida le chef du service des sports militaires, département emploi et préparation au ministère de la Défense nationale (MDN), le général Omar Kriche.

Le coup d'envoi de ce cross, inscrit au titre du programme annuel des activités sportives et militaires nationales et internationales, a été donné à l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida Chadid Djilali-Bounaama, par le général Kriche, qui a souligné dans son allocution, à l'occasion, «la détermination du Haut commandement de l'ANP, à organiser ce type de manifestations, visant l'encouragement et le soutien de la pratique sportive dans ses rangs car elle est la base de la préparation de l'élément militaire au combat».

«Le Haut commandement de l'ANP accorde un intérêt supérieur à la préparation de tous les éléments militaires, par le

développement de leurs aptitudes physiques et de leur disponibilité permanente au combat», a-t-il, en outre, ajouté. Ce cross a vu une large participation des éléments, cadres et stagiaires, de l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida (1re Région militaire), qui ont été repartis en quatre (4) catégories d'âge pour les messieurs (18-25 ans, 26-32 ans, 33-40 ans et les plus de 40 ans), contre une seule catégorie pour les dames (18-25 ans).

A la fin de cette course, le chef du service des sports militaires, département emploi et préparation au MDN a procédé à la distribution de médailles et prix aux trois lauréats de chaque catégorie d'âge.



JOURNÉE NATIONALE DU CROSS DE L'ANP :

Une forte participation marque l'évènement à Oran

Une forte participation a marqué la journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP), qui s'est déroulée jeudi à Oran, au niveau du parcours du 2e Régiment de Transport et de Contrôle de la circulation routière - Es-Sénia (2e Région militaire -- RM--). Le coup d'envoi de cette compétition a été donné par le général-major Boussena Saïd, chef d'Etat-major de la 2e RM. Selon le Directeur régional du service des sports de la 2e RM, le lieutenant-colonel Abdelhak Chetaïbi, ces compétitions sportives, qui sont devenues une véritable tradition, visent la promotion des relations entre les personnels militaires dans le cadre de la fraternité par le sport, la relance de la pratique sportive et l'éducation physique au sein de l'ANP, ainsi que l'évaluation de la prépara-

tion physique de ses éléments au sein de leurs unités respectives. «La direction de l'ANP accorde un intérêt particulier à la pratique du sport parmi les soldats, car elle permet d'entretenir leurs capacités tout au long de leur carrière militaire et d'être toujours en bonne condition physique afin de répondre aux exigences des opérations militaires et être opérationnels à tout moment», a-t-il souligné. Le même officier supérieur a ajouté que cette journée nationale du cross de l'ANP s'inscrit dans le cadre du plan d'information et de communication de l'institution militaire et en exécution du programme annuel des manifestations sportives militaires. Cette compétition hivernale a comporté quatre courses sur des distances de 5 à 10 kilomè-

tres selon les catégories d'âge (hommes) : les 18-25 ans sur une distance de 10 kilomètres, les 26-32 ans (8 km), les 33-40 ans (6 km) et les plus de 40 ans (5 km). A la fin des quatre courses, les trois premiers de chaque catégorie d'âge ont été récompensés, soit 12 coureurs au total.

Les vainqueurs :

-De 18 à 25 ans : Laalamia Houari (Complexe sportif militaire)
-De 26 à 32 ans : Smaili Hamza (2e Régiment de Transport et de Contrôle de la circulation routière)
-De 33 à 40 ans : Derfouli Fateh (Bureau de Reconnaissance et de Guerre électronique)
-Plus de 40 ans : Rezaigauia Abdelouahab (Défense aérienne).

JOURNÉE NATIONALE DU CROSS DE L'ANP :

Plus de 1.000 participants à Ouargla

Mille-vingt-trois (1.023) coureurs issus de différents commandements et unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont pris part à la journée nationale du cross de l'ANP, organisée jeudi au complexe sportif de la 4ème région militaire (RM) à Ouargla.

Cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi a été donné au nom du commandant de la 4ème RM, par le chef du bureau des opérations de l'Etat-major de la 4ème RM, le colonel Lahcen Lakhdari, s'est déroulée sur des parcours de 5 à 10 kilomètres, selon les catégories d'âge des participants (18 à 25 ans), (26 à 32 ans), (33 à 40 ans) et (plus de 40 ans).

Ce rendez-vous sportif, a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie 18-25 ans :

- 1- Caporal contractuel Bouguedra Aziz /94ème compagnie de police militaire/
- 2- Caporal contractuel Seguir Ayoub // //
- 3- Caporal contractuel Bouali Fouad // //

Catégorie 26-32 ans :

- 1- Caporal chef Aissawa Abderrahmane // //
- 2- Sergent chef contractuel Djebbari Walid /4ème Commandement régional de la gendarmerie nationale
- 3- Caporal contractuel Benyamina Ahmed /94ème compagnie de police militaire/

Catégorie 33-40 ans :

- 1- Caporal chef Khelif Karim // //
- 2- Sergent chef Benoouda Mustapha (4ème commandement régional de la gendarmerie nationale
- 3- Adjudant chef Nouar Abdelhak /94ème compagnie de police militaire/

Catégorie des plus de 40 ans :

- 1- Adjudant Klayia Seifeddine/ quartier général/
- 2- Lieutenant-colonel Ati Nabil / commandement de l'air/
- 3- Comandant Oguel Mohamed / Service régional de systèmes informatiques.

MONDIAL 2018 DE KEMPO / ALGÉRIE :

27 athlètes en stage à Souidania (Alger)

La sélection algérienne de Kempo composée de 27 athlètes effectuera un stage de présélection du 5 au 10 janvier au Centre de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), en prévision du Mondial 2018 prévu en avril prochain à Budapest (Hongrie). Le président du Comité national de Kempo, Hichem Ouhlima, a indiqué à l'APS que ce stage est le second d'une série de quatre regroupements qu'a prévu son instance pour la préparation des athlètes algériens en vue

des mondiaux. «Nous allons travailler avec ce groupe d'athlètes (27 dont 7 femmes) jusqu'au Mondial 2018. Nous avons programmé deux autres stages de février à mars, jusqu'au départ pour Budapest», a déclaré Ouhlima. Le président du Comité national de Kempo a également indiqué que plusieurs athlètes seront en stage permanent jusqu'au Mondial. Il s'agit de Abdelhak Abrous (-70 kg / U21), le champion du monde Nadir Naaman (-85 kg), Saïd Allali (-70 kg), KENZA Ifitini (-65 kg),

Chebila Ben Chouader (-65 kg) et la championne du monde dans toutes les spécialités du Kempo, Manel Boulassel (-70 kg). Concernant les objectifs de la sélection nationale au Mondial 2018, Ouhlima espère «améliorer le classement de l'Algérie et décrocher la 1ere place par équipes». Lors du Mondial 2016 disputé en Roumanie, qui avait regroupé 48 nations, l'Algérie avait terminé à la deuxième place derrière le pays organisateur. Par ailleurs, le ministère de la Jeunesse et des Sports a



donné son accord à la commission nationale de Kempo pour la création d'une Fédération algérienne de la discipline.

BALLON D'OR AFRICAIN 2017

L'Égyptien Mohamed Salah élu footballeur africain de l'année

L'international égyptien Mohamed Salah a reçu jeudi à Accra le Ballon d'Or africain 2017, remis au meilleur joueur du continent, devançant les deux autres finalistes, le Sénégalais Sadio Mané, 2e, et le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang qui complète le podium.

Il devient le premier Égyptien vainqueur de ce prix depuis Mahmoud al Khatib en 1983. L'attaquant de 25 ans a brillé sur les pelouses aussi bien africaines qu'euro-péennes: avec l'AS Rome, il a réalisé une saison 2016/17 séduisante (19 buts en 41 matches toutes compétitions confondues) et brille depuis cet été en Premier League et en Ligue des champions, sous le maillot de Liverpool. Les Reds ont déboursé plus de 40 millions d'euros pour s'attacher ses services et ne doivent pas le regretter puisqu'il a inscrit 17 buts en 22 journées de championnat et 5 autres en 6 journées de Ligue des champions. Et avec sa sélection nationale, il avait d'abord atteint la finale de la Coupe d'Afrique des nations en février au Gabon, ne s'inclinant que dans les derniers instants face au Cameroun (2-1), avant de qualifier son pays pour sa première Coupe du monde depuis 1990: star de son équipe, il a inscrit un doublé lors du dernier match qualificatif, contre le Congo (2-1). Formé en Égypte, le natif de Basyoun avait été repéré par le club suisse de Bâle à 20 ans, en 2012. Le FC Bâle expliquait alors l'avoir découvert en 2011 lors d'un Championnat du monde U20 en Colombie, et avoir été définitivement conquis quand le jeune homme lui a marqué un doublé en 45 minutes avec une sélection olympique égyptienne, lors d'un match amical. Il a ensuite porté à partir de janvier 2014 le maillot de Chelsea, en Angleterre, contre qui il avait brillé en Ligue des champions avec le club bâlois en septembre précédent, mais où il a peu joué. Les Blues l'ont prêté à deux reprises en Italie, à la Fiorentina (2015) puis lors de la saison 2015-16 à l'AS Rome, qui a fini par l'acheter, convaincue par les qualités.



Parmi ses challengers les plus sérieux, son coéquipier sénégalais à Liverpool Sadio Mané termine 2e, tandis que le Camerounais Vincent Aboubakar, auteur du joli but décisif en finale de la Coupe d'Afrique des nations en février, ne faisait pas partie des trois finalistes de ce trophée organisé par la Confédération africaine (CAF).

L'Égypte a été gâtée lors de la cérémonie de remise des prix du football africain puisque les Pharaons ont été élus sélection nationale africaine de l'année, et leur sélectionneur argentin Hector Cuper meilleur entraîneur. Le Wydad Casablanca, vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, a de son côté reçu la récompense du meilleur club du continent. L'ancien joueur George Weah, qui vient d'être élu président du Liberia, a lui reçu un prix honorifique, même s'il n'était pas présent pour le recevoir.

C'est sa femme qui a reçu sa récompense en son nom.

LE PALMARÈS

4: Abedi «Pelé» Ayew (GHA), Samuel Eto'o (CMR), Yaya Toure (CIV)
3: George Weah (LBR)
2: Roger Milla (CMR), Thomas N'Kono (CMR), El Hadji Diouf (SEN), Didier

Drogba (CIV), Nwankwo Kanu (NGR)
1: Ahmed Faras, Mustapha Hadji, Mohamed Timoumi, Badou Zaki (MAR), Theophile Abega, Patrick Mboma, Jean Manga-Onguene (CMR), Emmanuel Amunike,

Victor Ikpeba, Rashidi Yekini (NGR), Lakhdar Beloulmi, Rabah Madjer, Riyad Mahrez (ALG), Frederic Kanoute, Salif Keita (MLI), Mahmoud al Khatib,

Mohamed Salah (EGY), Karim Abdul Razak, Ibrahim Sunday (GHA), Emmanuel Adeniyi (TOG), Pierre-Emerick Aubameyang (GAB), Kalusha Bwalya (ZAM), Tshimimu Bwanga (COD), Tarak Dhiab (TUN), Paul Moukila (CGO), Cherif Souleymane (GUI)

Note: L'hebdomadaire France Football organisait un sondage annuel entre 1970 et 1994 pour désigner le vainqueur, et la Confédération africaine de football a procédé de même à partir de 1992. Durant trois ans il y a donc eu deux récompenses annuelles.

PREMIER LEAGUE :

Mahrez pourrait quitter Leicester en cas d'offre sérieuse



L'international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez pourrait quitter son club cet hiver en cas d'offre sérieuse avant la clôture du marché des transferts, rapportait jeudi *France Football*.

"Convoité par plusieurs clubs l'été dernier, Mahrez pourrait quitter Leicester cet hiver en cas d'offre sérieuse. Vers un club plus ambitieux, en Premier League ou ailleurs", a écrit le magazine spécialisé. Récemment, son coach Claude Puel avait déclaré qu'il souhaiterait garder l'international algérien au moment où le joueur est en train d'enchaîner les performances.

«J'aime ce joueur (Riyad Mahrez, ndr) et j'aimerais garder nos meilleurs joueurs. Nous allons lui poser la question. Je suis heureux de composer avec l'équipe de Riyad, Jamie Vardy et d'autres. Je voudrais garder tous mes meilleurs joueurs. C'était un très bon match, une bonne prestation pour Riyad, il sera important de garder le maximum de nos joueurs», avait indiqué Puel lundi soir, à l'issue de la victoire des siens à domicile contre le promu Huddersfield (3-0), pour le compte de la 22e journée du championnat d'Angleterre.

L'ancien Havrais continue d'enchaîner les performances cette saison, signant son 7e but en Premier League et le 8e toutes compétitions confondues en plus de 7 passes décisives. Lors du dernier mercato, l'AS Rome avait tout tenté pour l'arracher de la Premier League mais sans succès, car la direction des «Foxes» estimait que l'offre n'était pas suffisante.

CAF AWARDS 2017:

Ahmad Ahmad justifie la suppression du trophée du joueur de l'année basé en Afrique

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad a estimé que la suppression du trophée du joueur de l'année basé en Afrique des «Aiteo CAF Awards 2017», dont la cérémonie de remise des trophées aura lieu jeudi soir à Accra (Ghana), visait à encourager les meilleurs joueurs à rester sur le continent africain.

«Nous avons estimé qu'on ne pouvait encourager un double standard en attribuant des distinctions au rabais. Quand vous visez l'excellence, vous devez vous élever à hauteur des meilleurs standards. L'objectif est de travailler à ce que les meilleurs joueurs restent sur le continent. On peut évoluer en Afrique et être le meilleur joueur africain. Nous devons créer les conditions

pour garder les meilleurs sur le continent», a déclaré Ahmad lors d'une conférence de presse animée au «Accra International Conference Center», qui sera jeudi, le théâtre de la cérémonie qui distinguera les meilleurs acteurs du football africain au cours de l'année 2017.

La Confédération africaine de football a décidé cette saison à la surprise générale de supprimer les prix du meilleur joueur de l'année basé en Afrique et de l'arbitre africain de l'année. «Je vais vous prendre l'exemple de Trésor Mputu, qui avait certainement le talent pour aller en Europe et figurer parmi les meilleurs Africains. Mais le président du TP Mazembe, Moïse Katumbi, a mis les moyens pour le garder au club. Nous sommes convaincus qu'on peut multiplier des



situations similaires sur le continent et avoir un jour le meilleur joueur africain qui évolue en Afrique», a-t-il poursuivi. Concernant la suppression de la

catégorie «Arbitre de l'année», le premier responsable de la CAF a estimé que les hommes en noir étaient déjà évalués à chaque match tout au long de la saison et

ont leur distinction.

«Les arbitres ont déjà leurs distinctions et des marques de reconnaissance. Ils sont évalués à chaque match par la commission des arbitres et ce sont les meilleurs qui sont désignés pour des matches de premier plan comme la finale de la Ligue des champions. En plus, il y a un risque de violation des règles éthiques car cette distinction peut être un facteur de corruption à un moment», a-t-il soutenu. L'instance africaine de football décernera le Ballon d'Or 2017 jeudi soir à Accra. L'Égyptien de Liverpool Mohamed Salah fait figure de favori devant le Sénégalais Sadio Mané et le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, pour succéder à l'Algérien Riyad Mahrez.

LIGUE 1 "MOBILIS" / TRANSFERT: Le Sénégalais Conaté réussit ses essais à la JS Saoura

Le défenseur sénégalais, Youssoufa El Hadji Conaté, à l'essai à la JS Saoura depuis près de dix jours, a été finalement retenu par le club de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris hier de ce dernier.



Ce défenseur central de 23 ans a réussi à convaincre par ses qualités le staff technique de la formation du Sud du pays, à sa tête l'entraîneur Foued Bouali, qui avait demandé dès la fin de la phase aller le recrutement d'un joueur évoluant dans l'axe central de l'arrière garde, précise la même source.

Conaté devient la deuxième recrue de la JSS au cours de ce mercato d'hiver qui a débuté le 16 décembre dernier et qui prendra fin le 16 du mois en cours. Auparavant, l'équipe avait engagé le gardien de but Mohamed Seddik Mokrani. Le désormais ex-joueur de l'AS Douanes (Div 1, Sénégal), était à l'essai avec deux autres joueurs étrangers, en l'occurrence, les deux attaquants congolais Kassama Siarra et kényan Mohamed Salima Ramadane. Ces deux derniers ont été libérés au bout d'une semaine.

La JSS avait terminé la phase aller à la deuxième place avec 27 points, derrière le leader le CS Constantine qui en compte 31. Pour la première journée de la phase retour, prévue pour ce week-end, les protégés de Bouali accueilleront la JS Kabylie.

MC ORAN (RECRUTEMENT) : Ça se précise pour Chibane, en attendant Mebarki et Seguer

Le MC Oran tient enfin sa première recrue, en l'occurrence Youcef Chibane qui devrait rejoindre dès demain le club de Ligue 1 algérienne de football en provenance de l'ES Sétif pour six mois à titre de prêt, a-t-on appris hier de la formation oranaise.

Chibane, avec lequel un accord a été trouvé par le manager général du MCO, Moulay Hadou, ne sera pas le seul attaquant attendu du côté d'El-Bahia. Deux autres joueurs évoluant dans le secteur offensif devraient l'accompagner au Mouloudia la semaine prochaine, précise la même source. Il s'agit de Bilel Mebarki (USM El Harrach) et Mohamed Seguer (MC Alger). Le premier attend toujours sa libération de la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football, alors que le second négocie encore la résiliation de son contrat avec son club.

Le retard accusé par la direction du MCO dans le recrutement de nouveaux joueurs à l'occasion du mercato d'hiver, qui prendra fin le 15 en cours, a suscité la colère dans les milieux de cette formation. Le président du club, Ahmed Belhadj, avait accusé certaines parties de tout faire afin de dissuader les joueurs ciblés à rejoindre son équipe.

Le MCO avait fini à la sixième place la phase aller avec 22 points, distancé de 9 longueurs par le champion d'automne, le CS Constantine qui en compte 31. Pour le retour aux classes, prévu pour ce week-end, les Oranais rendront visite samedi à la lanterne rouge, l'USM Blida dans le cadre de la 16e journée.



COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (16^{ES} DE FINALE) : USMA-CSC fixé au mardi 16 janvier

Le choc USM Alger - CS Constantine comptant pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football se jouera le mardi 16 janvier au stade Omar-Hamadi (16h00), selon le programme dévoilé jeudi soir sur le site officiel de la fédération algérienne (FAF).

Les deux autres affiches entre pensionnaires de Ligue 1 US Biskra - USM El-Harrach et JS Saoura - ES Sétif sont fixées respectivement au samedi 13 janvier et lundi 15 janvier. Les matchs des 16es de finale seront étalés sur cinq jours (11, 12, 13, 15, et 16 janvier). La commission de la Coupe d'Algérie a tenu compte du match amical que doit livrer l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, le 10 janvier à Tunis face au Rwanda. Initialement, les 16es de finale devaient se dérouler les 12 et 13 janvier. L'USM Alger avec 5 joueurs et l'ES Sétif avec 4 éléments sont les deux clubs les plus représentés dans la liste des 21 dévoilée mercredi par le sélectionneur national Rabah Madjer.



Le programme complet des 16es de finale :

Jeudi 11 janvier 2018 :
A Alger (Dar El-Beida) : CRB Dar Beida - ES Besbes (14H30)
Vendredi 12 janvier 2018 :
A Bayadh (OPOW) : MC El Bayadh - Paradou AC (14H30)
A Guelma (OPOW Soudani) : Boudjemaâ : IRB Belkheir - Olympique Médéa (14h30)

A Khroub : ASM Ain M'lila - IB Lakhdar (14H30)
A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - MC Saïda (14H30)
A Saïda : MB Hassassna - MO Béjaïa (14H30)
A Blida (Brakni) : CR Zaouia - NC Magra (14h30)
A Alger (20-aout 1955) : CR Belouizdad - CRS Illizi (16H00)

Samedi 13 janvier 2018 :
A Boussaâda : A Boussaâda ù MC Alger (14h00)
A Biskra : US Biskra - USM Harrach (14h00)
A Blida (Brakni) : USM Blida ù ASM Oran (14h00)
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie ù RCB Oued R'hiou (16h00)
A Mila (OPOW) : NRB Te-

leghma ù MC Oran (14h00)
A Khroub : CRB Kais ù USM Bel-Abbes (14h00)
Lundi 15 janvier 2018 :
A Béchar : JS Saoura ù ES Sétif (17h00)
Mardi 16 janvier 2018 :
A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger ù CS Constantine (16h00).

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL A' : Madjer fait appel à 21 joueurs pour le test face au Rwanda

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah Madjer a fait appel à 21 joueurs locaux en vue du match amical face au Rwanda, le mercredi 10 janvier à Tunis (Tunisie), a annoncé mercredi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La sélection A' entamera dimanche un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) avant de s'envoler le mardi 9 janvier pour Tunis à bord d'un vol spécial. Cette rencontre intervient deux jours avant les 16es de finale de la Coupe d'Algérie, marqués par trois oppositions entre pensionnaires de la Ligue 1.



des Emirats arabes unis à la Coupe du Golfe, dont elle a atteint la finale, prévue vendredi face à Oman. De son côté, le Rwanda prépare le championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 au Maroc (12 janvier- 4 février) où il fera

partie du groupe C, basé à Tanger, aux côtés de la Libye, du Nigeria et de la Guinée équatoriale.

Liste des joueurs convoqués :
Gardiens de but : Faouzi Chaouchi (MC Alger), Abdel-

kadir Salhi (CR Belouizdad)
Défenseurs : Rachid Ahmed Bouhenna (MC Alger), Abdelkader Bedrane (ES Sétif), Mokhtar Benmoussa (USM Alger), Farouk Chafaï (USM Alger), Mohamed Khouthir Ziti (ES Sétif), Ayoub Abdellaoui (USM Alger), Islam Arous (Paradou AC), Mohamed Walid Bencherifa (CS Constantine)

Milieux : Abdelmoumene Djabou (ES Sétif), Akram Djahnit (ES Sétif), El Habib Bouguelmouna (USM Bel-Abbes), Abdelraouf Benguit (USM Alger), Sid Ali Lamri (CS Constantine), Abdennour Belkheir (CS Constantine), Salim Boukhanouch (JS Kabylie), Mohamed Benkhemassa (USM Alger)

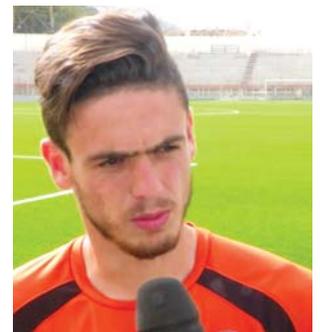
Attaquants : Ali Lakroum (CR Belouizdad), Farid El Mellali (Paradou AC), Mohamed Lamine Abid (CS Constantine).

FOOTBALL / TRANSFERT/ USM ALGER : Ayoub Abdellaoui rejoint le club suisse du FC Sion pour 3 ans

L'international algérien Ayoub Abdellaoui s'est engagé pour trois ans en faveur du FC Sion (1e div en Suisse), à compter du 1er juillet 2018, mais le défenseur de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis), pourrait arriver dès cet hiver dans son nouveau club, rapportait mercredi le journal suisse «Le Matin».

Le défenseur central ou parfois latéral gauche de l'USMA, s'apprête ainsi à vivre sa première expérience internationale à l'étranger, puisque il s'est engagé pour trois saisons avec le club «valaisan», souligne la même source. «C'est un excellent joueur, qui avait évolué sous les ordres de l'entraîneur Pierre-André Schürmann en sélection olympique d'Algérie», commente Christian Constantin, le président du FC Sion, qui tient son premier transfert de l'année. Le transfert de Abdellaoui,

deviendra effectif à compter du 1er juillet 2018 mais il n'est pas impossible qu'Ayoub débarque cet hiver déjà en Valais, si les deux parties parvenaient à trouver un arrangement financier - le joueur possède encore six mois de contrat avec le club algérien. Joueur polyvalent et combatif sur le terrain, l'Usmiste (1m87), a disputé 55 matches de championnat sous les couleurs de l'USM Alger, club avec lequel il a fêté le doublé coupe-championnat en 2016. Avec la sélection algérienne, le jeune défenseur (24 ans), avait atteint en 2015 la finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans, finale qu'il avait perdue contre le Nigeria 2-1. Il compte aussi deux récentes sélections en équipe A. désormais entraîné par Rabah Madjer, qui est assisté par le duo Meziane Ighil et Djamel Menad. Abdellaoui figure dans



la liste des 21 joueurs locaux retenus par le sélectionneur national Rabah Madjer pour le match amical contre le Rwanda le 10 janvier à Tunis. Le FC Sion occupe la dernière place du classement du championnat suisse avec 17 points après 19 journées disputées, tandis que la première place est occupée par le club Young Boys Berne avec 40 unités.

Machach va bien signer

Libre depuis la résiliation de son contrat avec Toulouse, Zinedine Machach (21 ans, 4 matchs et 1 but en L1 cette saison) ne restera pas longtemps sur le flanc. Comme prévu (voir la brève du jeudi 21/12), le milieu de terrain va s'engager en faveur de Naples jusqu'en juin 2022, annonce France Football. Une opportunité intéressante pour l'ancien Marseillais.



COURTOIS PROCHE D'UN ACCORD

Sous contrat avec Chelsea jusqu'en 2019, Thibaut Courtois fait beaucoup parler de lui ces dernières semaines. Le portier belge a fait souvent l'objet de rumeurs l'envoyant à l'Atlético de Madrid. De l'autre côté de la Manche, la presse anglaise rapporte qu'il serait prêt à ne pas prolonger et donc à partir si on ne lui offre pas le salaire demandé. Mais le gardien des Blues n'est pas du même avis. Interrogé sur son avenir, Thibaut Courtois a annoncé une nouvelle qui devrait plaire aux supporters de Chelsea et non pas à ceux de l'Atlético de Madrid. En effet, l'international belge a reconnu qu'il était proche de trouver un terrain d'entente pour prolonger : « Dans quelques semaines nous nous réunirons avec les dirigeants. Je suis heureux à Chelsea et l'accord est proche. Je suis détendu parce que je suis très attaché au club, je suis concentré dans l'équipe et je suis très heureux », a-t-il confié dans des propos relayés par Mundo Deportivo. Le gardien des pensionnaires de Stamford Bridge a également incité Eden Hazard à faire de même. « Si je peux inciter Eden à suivre mon exemple ? S'il dit qu'il signe parce que je signe alors moi c'est pareil. Nous sommes tous les deux très bien à Chelsea. Nous avons été deux fois champions sur les trois dernières saisons et nous pouvons avoir de belles années ensemble ici ».

LUKAKU EST REMIS

Le buteur belge de Manchester United Romelu Lukaku est disponible pour défier Derby County au 3e tour de la Cup.

Le manager de Manchester United José Mourinho l'a indiqué en conférence de presse ce jeudi : Romelu Lukaku est totalement remis et pourra donc défier Derby County, équipe de Championship, au 3e tour de la Cup, vendredi soir (21h00) à Old Trafford.

"Romelu est de retour. Comme je l'avais déjà dit il ne s'agissait pas d'une commotion cérébrale. Je l'avais écarté du groupe par simple précaution. Lui voulait déjà jouer contre Everton, mais moi je devais le protéger. A présent il est vraiment de retour", a estimé Mourinho devant les médias anglais.

Pour rappel, Romelu Lukaku s'était blessé à la tête samedi 30 décembre lors du match contre Southampton (0-0) suite à un contact avec le défenseur néerlandais des Saints Wesley Hoedt. Il n'aura raté que le match contre Everton en championnat, son ancienne équipe.



James ne compte pas revenir

Bonne nouvelle pour le Bayern Munich.

Après des dé-buts difficiles, James Rodríguez (26 ans, 12 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison) a enfin retrouvé son meilleur niveau. Résultat, le milieu offensif colombien, prêté deux saisons par le Real Madrid avec une option d'achat de 42 millions d'euros, a fait part de son enthousiasme à l'idée de rester longtemps au sein de la formation allemande. "Je reste ici, ma place est ici et je suis très heureux à Munich. Je ne veux pas penser à autre chose", a indiqué le Cafetero pour Kicker. Pour rappel, l'ancien Monégasque serait lié au Bayern jusqu'en juin 2022 si le champion d'Allemagne décidait de lever son option d'achat.



Pjaca débarque à Schalke 04

C'était dans l'air, c'est désormais officiel. Le milieu offensif Marko Pjaca quitte le Juventus Turin pour rejoindre Schalke 04. L'international croate de 22 ans est prêt pour une durée de six mois sans option d'achat. Selon Sky Sports, il s'agirait d'un prêt payant de 1 million d'euros. A noter que Wolfsburg tait également candidat pour accueillir le jeune joueur de la Juve.

Draxler a mis un stop à Arsenal

Arrivé au PSG il y a un an, Julian Draxler a beau devoir se contenter d'un rôle de doublure de luxe, notamment à un poste de milieu relayeur dès lors que l'un des habitués titulaires de l'entrejeu parisien est absent, l'Allemand n'a aucune intention de quitter le club de la capitale.

A en croire le Daily Telegraph, l'ancien joueur de Schalke aurait ainsi éconduit Arsenal, qui l'aurait sondé en vue d'un transfert lors du mercato hivernal.



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 5 - Samedi 6 janvier 2018 / 17 - 18 Rabie Al thani 1439 - N° 1803 - 5^e année

ALGÉRIE - FRANCE L'Algérie demande officiellement à la France la restitution des crânes de ses résistants et des archives



L'Algérie a demandé officiellement à la France la restitution des crânes de ses résistants, conservés depuis près de deux siècles au musée de l'Homme de Paris, et la récupération des archives de 1830 à 1962, a-t-on appris hier de l'ambassade d'Algérie en France.

A cet effet, l'ambassadeur Abdelkader Mesdoua a été chargé par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, d'effectuer une démarche auprès des autorités françaises au sujet de ces deux dossiers liés à la question mémorielle.

Cette démarche, rappelle-t-on, fait suite à l'entretien à Alger, le 6 décembre dernier, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec son homologue français Emmanuel Macron qui effectuait une visite de travail et d'amitié en Algérie.

La question de la mémoire entre les deux pays a été ainsi un des points de l'entretien des deux chefs d'Etat au cours duquel le président Macron avait annoncé que la France était prête à restituer à l'Algérie les crânes de ses résistants et lui livrer des copies des archives concernant l'Algérie de 1830 à 1962.

Ainsi, deux demandes ont été adressées mercredi dernier au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a-t-on indiqué de même source, précisant que la demande sur la restitution des crânes a été cosignée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, alors que celle concernant les archives elle a été signée par M. Messahel.

Lors de sa visite en France dans le cadre de la tenue à Paris du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait salué, le 7 décembre, cette "percée" dans ce dossier sensible de la mémoire franco-algérienne, indiquant, dans une conférence de presse que les deux pays vont continuer à discuter à propos de la restitution graduelle des archives.

Il y a lieu de rappeler, par ailleurs, que, dans le cadre de la coopération bilatérale, trois sous-commissions ont été mises sur pied pour le traitement de la question mémorielle.

Des discussions sont engagées depuis plus d'une année autour de la restitution des archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires et les disparus algériens durant la guerre de libération nationale.

ALGÉRIE - TRANSPORT MARITIME

La dépouille du marin algérien décédé à bord du cargo Gouraya prise en charge par le consulat général de Marseille

La dépouille du marin algérien âgé de 50 ans, décédé mercredi à bord du cargo Gouraya qui était à 60 km au sud de côte française (Fos-sur-Mer), est prise en charge par les autorités consulaires algériennes, a-t-on appris hier auprès du consul général d'Algérie à Marseille, Boudjemah Rouibah.

"Je suis en contact permanent avec le représentant de la CNAN SPA à Marseille et le procureur.

Nous n'attendons que la délivrance du permis d'inhumation du procureur pour pouvoir prendre les dispositions afin de rapatrier la dépouille en Algérie".

Selon les premiers éléments d'informations obtenus par l'APS du commandement du navire, le marin algérien a été retrouvé mercredi matin (8h45) allongé à même le parquet du navire dans un état "comateux".

Le commandant, Mohamed Talbi, a tout de suite tenté de réanimer le marin avec un massage cardiaque mais s'est aperçu, après une prise de sang, qu'il avait une hypoglycémie (0,36).

L'équipe médicale du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en Méditerranée (CROSS Med), qui s'est déplacée par hélicoptère, a constaté le décès au

bout de quelques minutes, et a délivré un certificat de décès. Après un malaise à bord du navire et constat de décès établi par une équipe médicale de CROSS Med, le défunt M. M.) a été évacué vers l'hôpital de Marseille, rappelle-t-on.

Le Gouraya, un bateau cargo de marchandises d'une capacité de 12 500 tonnes, avait largué les amarres lundi dernier au port d'Oran, muni des expéditions à destination de La Spezia (Italie).

Jusqu'à l'heure actuelle, Gouraya est accosté au port de Marseille.

APS

ALGÉRIE - IRAK

M. Guitouni en visite à Bagdad les 7 et 8 janvier

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, effectuera lundi et mardi prochains une visite de travail à Bagdad à l'invitation du ministre irakien du pétrole, Jabbar Ali al-Lueibi, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

M. Guitouni sera accompagné du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et d'une délégation de cadres du ministère de l'Energie et du groupe Sonatrach.

Lors de cette visite dans la capitale irakienne, le ministre aura des entretiens avec de hauts responsables irakiens "autour du processus de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, ainsi que des perspectives d'investissement et d'affaires dans le domaine des hydrocarbures", précise le communiqué.

Les deux parties évoqueront également l'évolution des marchés pétroliers et le rôle joué conjointement par les deux pays pour les stabiliser sur le moyen et long termes dans le cadre de la déclaration de coopération Opep et non-Opep.



En novembre dernier, l'Opep et des pays producteurs non membres avaient décidé de prolonger jusqu'à la fin de 2018 leur plafonnement de production destiné à réduire les stocks mondiaux et à stabiliser le redressement des prix, pour une production quotidienne de 1,8 million de barils par jour (mbj) avec 1,2 mbj pour l'Opep et 600.000 bj pour les producteurs hors-Opep.

Pour rappel, M. Ould Kaddour avait indiqué en décembre dernier à Alger que le Groupe Sonatrach, dans sa nouvelle stratégie, ambitionne de se développer à l'international. A ce propos, il avait souligné qu'une rencontre avec le ministre irakien du Pétrole avait eu lieu pour discuter des opportunités d'investissement de Sonatrach en Irak.

ALGÉRIE - QATAR

M. Temmar s'entretient avec l'ambassadeur du Qatar

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, a reçu jeudi au siège du ministère l'ambassadeur de l'Etat du Qatar, Ibrahim Ben Abd El Aziz Sahloui, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de la coopération bilaté-

rale entre les deux pays frères, l'Algérie et le Qatar", précise la même source.

Les deux parties ont évoqué les liens fraternels qui unissent les deux peuples frères à travers "la coopération fructueuse dans divers domaines", a indiqué le communiqué.



ALGÉRIE - ESPAGNE

M. Louh : le parquet algérien a ouvert une enquête sur les circonstances de la mort d'un ressortissant algérien en Espagne et deux autres en France

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé jeudi à Alger que le parquet algérien avait ouvert une enquête pour élucider les circonstances de la mort suspecte d'un ressortissant algérien en Espagne et de deux autres en France.

"Le parquet algérien a ouvert une enquête afin d'élucider les circonstances de la mort suspecte d'un ressortissant algérien en Espagne, conformément à l'article 588 du code de procédure pénal de 2015, a indiqué M. Louh lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales.

"Les autorités espagnoles ont enquêté sur les circonstances mystérieuses de la mort d'un ressortissant algérien en Espagne", a-t-il poursuivi,



ajoutant que "l'Algérie a ouvert à son tour une enquête sur l'affaire, en vertu

du code de procédure pénal".

Concernant les deux citoyens algériens assassinés dans des circonstances suspectes en France, le ministre a souligné que "le parquet a ouvert une enquête conformément au code de procédure pénal, rappelant que l'Algérie est liée avec la France par une convention dans le domaine pénal "un des résultats positifs des réformes du président de la République visant à préserver la dignité du citoyen algérien". Le ministre a indiqué par ailleurs que "l'enquête est toujours en cours" sur la mort du petit Ramzi à Douaouda (Tipasa), ajoutant qu'un ordre a été donné pour effectuer une autopsie et des analyses dans des laboratoires spécialisés pour connaître les tenants et aboutissants de ce drame.

